

Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

DOSSIER CANTONAL DE FOSSES



Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON.....	4
3 - LOGEMENT	14
4 - ENVIRONNEMENT	16
5 - INFRASTRUCTURES	20
6 - TRANSPORTS	24
7 - EDUCATION	39
8 - CULTURE – LOISIRS	42
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	51
10 - TOURISME	54
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	55
12 – JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE.....	57
13 - SPORTS	59
14 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL	60
15 - AIDE AUX COMMUNES	61
LISTE DES ANNEXES.....	65



1- PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Daniel DESSE
Madame Agnès RAFAITIN

COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Attainville, Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Chaumontel, Ecoeu, Epinay-Champlatreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Maffliers, Mareil-en-France, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Plessis-Luzarches, Puiseux-en-France, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec.

INTERCOMMUNALITES

CA Roissy Pays de France
CC Pays de France, CA Plaine Vallée

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

147,7 km²
59 298 hab (DGF 2020)
401 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

Infrastructures :

Dispositif anticollision avec la faune sauvage : pour éviter ce type d'accident, le conseil départemental du Val-d'Oise a mis en place en 2020 un dispositif expérimental de détection de la faune sauvage à Seugy, sur la RD922, route d'intérêt régional et corridor écologique identifié au Schéma Directeur de la région Île-de-France (SDRIF).

Transports :

Plan Vélo du Val d'Oise : Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Social :

Augmentation +17,72% du nombre d'allocataires du RSA entre 2019 et 2020 (+13,94% pour le département).

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020.

Culture :

Projet de centre d'interprétation de la céramique de la vallée de l'Ysieux, à Fosses : ce centre aura pour vocation de valoriser la production céramique d'époques médiévale et moderne de la vallée de l'Ysieux et promouvoir les arts du feu. Plus largement il s'attachera à valoriser les patrimoines archéologique, historique, géologique et paysager de la vallée.

Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides : 549 001 €



2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale de :

- Beaumont sur Oise : 52 communes concernées (Fosses, Attainville, Bellefontaine, Belloy en France, Châtenay en France, Chaumontel, Ecoeu, Epinay-Champlâtreux, Ezanville, Fontenay en Paris, Jagny-sous-bois, Lassy, Luzarches, Maffliers, Mareil en France, Le Mesnil Aubry, Le Plessis Gassot, Le Plessis Luzarches, Puisieux en France, Saint Martin du Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines sous Bois, Villiers le Sec).

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – (TISMS)

L'organisation du Territoire repose sur 1 site : 1 antenne.

L'équipe SSD se compose de 17 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Attainville	18	20	11,11%
Bellefontaine	3	4	33,33%
Belloy-en-France	16	31	93,75%
Châtenay-en-France	0	0	-
Chaumontel	13	25	92,31%
Écoeu	153	177	15,69%
Épinay-Champlâtreux	2	2	0%
Ezanville	176	222	26,14%
Fontenay-en-Parisis	15	27	80%
Fosses	152	210	38,16%
Jagny-sous-Bois	4	4	0%
Lassy	2	2	0%
Le Mesnil-Aubry	12	16	33,33%
Le Plessis-Gassot	0	0	-
Le Plessis-Luzarches	4	3	-25%
Luzarches	48	68	41,67%
Maffliers	7	29	314,29%
Mareil-en-France	5	2	-60%
Puisseux-en-France	36	58	61,11%
Seugy	5	12	140%
St Martin-du-Tertre	21	26	23,81%
Viarmes	66	68	3,03%
Villaines-sous-Bois	2	3	50%
Villiers-le-Sec	0	1	-

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1010 (soit 2,64% des 38302 allocataires du département) soit une évolution de +17,72% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

Le périmètre du canton de FOSSES, notamment les communes : Attainville, Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Chaumontel, Ecouen, Epinay-Champlatreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Maffliers, Mareil-en-France, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Plessis-Luzarches, Puisseux-en-France, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec, appartiennent au territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) de Beaumont sur Oise (qui couvre au total 52 communes)

Le TISMS est situé à la Maison du Département, 5 / 7 rue Léon Godin à BEAUMONT-SUR-OISE. L'encadrement PMI et l'équipe ASE y sont positionnés. Les équipes de PMI et de l'ASE sont pluridisciplinaires.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément de l'équipe territorialisée qui compte 11 agents, le service de l'ASE comprend également:

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément et de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
ATTAINVILLE	3	
BELLOY EN FRANCE	4	11
CHAUMONTEL	3	4
ECOUEEN	15	10
EZANVILLE	31	30
FONTENAY EN PARISIS	6	1
FOSSES	55	46
LUZARCHES	8	7
MAREIL EN FRANCE	1	1
LE MESNIL AUBRY	3	
PUISEUX EN FRANCE	16	
ST MARTIN DU TERTRE	7	12
SEUGY	2	1

VIARMES	15	19
VILLAINES SOUS BOIS		1
Total	169	143
Total départemental	4595	3864

Indicateurs 2020 non disponibles

Canton	Années de référence	Nbre de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Fosses	2019	115	3	60	6	2	0
	2018	79	4	23	2	1	0
TOTAL DEPT	2019	194	7	83	8	255	2
	2018	2463	49	2468	757	648	42

MNA : mineur non accompagné

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) :
40 aides pour un montant de 7 380 € (sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
Luzarches	MECS – Maison des Champs (ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS)	Route du Bois Saint Ladre	36

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

L'équipe de PMI et de planification et d'éducation familiale assure une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans. Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers d'un centre avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale

- à Fosses : en gestion départementale ;

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles)

Protection infantile

- Nombre de séances : 254
- Nombre d'actes : 1872
- Enfants vus en consultation : 818
- Enfants vus en permanence : 167

Protection maternelle

- Nombre de séances : 65
- Nombre d'actes : 102
- Nombre de femmes vues en consultation : 35
- Nombre de femmes vues en entretien : 23

Planification familiale

- Nombre de séances : 39
- Nombre d'actes : 46
- Nombre de personnes vues en consultation : 46
- Nombre de personnes vues en entretien : 2

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Pas d'ouverture de crèche en 2020 sur le canton
- Nombre de places en crèche 2019 : 174 (identique en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 329 (326 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 56,2 (55,9 en 2018).

Communes	Enfants moins 3 ans	Nombre AM*	Capacité accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre places accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Attainville	50	8	23	0	0	23	46
Bellefontaine	12	1	4	0	0	4	33,3
Belloy-en-France	75	14	43	1	10	53	70,7
Châtenay-en-France	2	0	0	0	0	0	0,0
Chaumontel	82	14	41		0	41	50
Écouen	297	45	137	1	25	162	54,5
Épinay-Champlâtreux	1	0	0	0	0	0	0,0
Ézanville	416	62	181	1	29	210	50,5
Fontenay-en-Parisis	96	11	35	0	0	35	36,5
Fosses	398	57	186	1	14	200	50,3
Jagny-sous-Bois	8	2	8	0	0	8	100,0
Lassy	11	0	0	0	0	0	0,0
Luzarches	153	23	70	1	35	105	68,6
Maffliers	87	13	51	0	0	51	58,6
Mareil-en-France	19	2	6	0	0	6	31,6

Le Mesnil-Aubry	30	4	15	0	0	15	50,0
Le Plessis-Gassot	1	0	0	0	0	0	0,0
Le Plessis-Luzarches	6	0	0	0	0	0	0,0
Puiseux-en-France	116	22	76	0	0	76	65,5
Saint-Martin-du-Tertre	107	18	62	2	22	84	78,5
Seugy	27	2	8	0	0	8	29,6
Viarmes	147	26	87	1	39	126	85,7
Villaines-sous-Bois	22	5	17	0	0	17	77,3
Villiers-le-Sec	14	0	0	0	0	0	0,0

*AM : assistante maternelle

**EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Les communes sont comprises entre deux bassins de vie avec des problèmes de transport et d'accès aux soins ; en effet le seul hôpital est Beaumont sur Oise sur le territoire et les populations proches de l'est sont plutôt tournées vers le bassin de vie de Gonesse. Sur Ézanville, 54 assistantes maternelles en activité mais toujours pas de relais assistante maternelle.

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF 3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS) : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

2 CDDS sont rattachés aux communes du canton :

Cergy - parvis de la préfecture 3, place de la Pergola : pour Maffliers, Saint-Martin du Tertre, Viarmes, Seugy, Belloy-en-France, Villaines-sous-Bois.

Garges-lès-Gonesse - 4, avenue Anatole France : pour les autres communes.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- la lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- la vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Les équipes de professionnels sont pluridisciplinaires et se composent d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

L'équipe du CDDS de Cergy se compose de 8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.
L'équipe du CDDS de Garges se compose de 8 agents permanents et 6 temps de vacation.

Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs,
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs,
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente),
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire),
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier (ière) ont eu lieu.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

Une population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins.

Les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :

- une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse.
- une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams...
- une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage. Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS).

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3ème médecin puis son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue.

Près de 90% des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité.

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 :

21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité.

Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

Indicateurs d'activité du CDDS de Garges-lès-Gonesse (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 538 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 966 consultations ;
- 448 dépistages du VIH ont été effectués dont 2 étaient positifs ;
- 399 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 7 étaient positifs ;
- 815 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 64 patients ont été pris en charge et suivis (7 tuberculoses maladies et 57 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 377 personnes ont été vaccinées ; dont 231 vaccinations BCG ;
- 41 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier (ière) et 169 entretiens psychologues.

En 2020, baisse significative dans toutes les activités due au SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Les activités du parcours santé et du suivi des cas de tuberculose ont été maintenus en présentiel avec un accompagnement téléphonique pour le RSA et en consultation pour la tuberculose lors du premier confinement. L'activité IST a été suspendue du fait de l'indisponibilité des médecins vacataires hospitaliers fortement impactée par l'activité au sein de leur hôpital d'origine. L'activité vaccination a été suspendue par décision de l'ARS.

Il est constaté une diminution près de 30% de l'activité tuberculose. L'effet bénéfique des mesures barrières dans la transmission de maladie contagieuse pourrait expliquer cette baisse.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

L'Est du département est un secteur avec une disparité territoriale où la densité de population est plus importante dans le sud du secteur avec des villes telles que Goussainville, Gonesse, Garges, Sarcelles, Villiers le Bel. Ces villes montrent une plus grande précarité, et représentent la partie la plus importante de l'activité du centre en matière de santé :

- 70% des déclarations de tuberculose traitées
- 60% des usagers orientés pour le parcours santé des bénéficiaires du RSA
- 95% des personnes adultes qui viennent se faire vacciner déclarent ne pas avoir de droit ouvert (CMU, AME).

Les caractéristiques du secteur Est sont une forte population migrante, des personnes non francophones et hébergées par des tiers. L'utilisation d'ISM (interprétation, traduction) systématique rendent difficiles les enquêtes pour la mise en œuvre de la prophylaxie tuberculose ;

L'accès aux soins est difficile, c'est un désert médical, les recrutements sont difficiles. Par exemple au sein du CDDS, il manque des médecins pour :

- une vacation IST CeGIDD,
- une vacation vaccination,
- deux vacations tuberculose,

Le départ du médecin de planification qui orientait surtout les mineurs a contribué à la baisse de fréquentation : en 2019, 58 mineurs, et en 2020, 9 mineurs.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 327 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,06 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -4,11 % par rapport à l'année précédente,
- 174 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 5,90 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -9,84 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 321 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,62 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -9,58 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
Bellefontaine	EHPAD « Bellefontaine » SAS BELLEFONTAINE	Château de Bellefontaine	80
Ezanville	EHPAD « Les Jardins d'Eleusis » DOMUSVI	6 Grande Rue	100
Fontenay-En-Parisis	EHPAD « Donation Brière » MGEN	1 rue de Sévy	86
Viarmes	EHPAD « Pays de France - Carnelle » site 1 EHPAD public intercommunal autonome Viarmes et Luzarches	3 rue Kleinpeter	60
Luzarches	EHPAD « Pays de France - Carnelle » site 2 EHPAD public intercommunal autonome Viarmes et Luzarches	1 place de la république	85
St-Martin Du Tertre	USLD « F. Bezançon » GHCPO	2 Allée de la Fontaine au roy	43
Ecouen	Résidence Autonomie « Molière » ARPAVIE	18 avenue du Bicentenaire	25
Ezanville	Résidence Autonomie « Les Cèdres » ARPAVIE	9 rue Alsace Lorraine	80
Viarmes	Résidence Autonomie « Le Fief de la lampe » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	8bis rue de la Garenne	48

Informations complémentaires :

Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Chaumontel, Luzarches et Viarmes.

Un arrêté conjoint, Agence Régionale de Santé et Conseil départemental, a été signé le 13 novembre 2018 portant autorisation de création d'un EHPAD intercommunal par fusion et cession des autorisations des EHPAD de Viarmes et Luzarches. La nouvelle capacité de l'EHPAD est portée à 168 places. Dans l'attente de la création du futur EHPAD « Pays de France-Carnelle », les deux sites de Viarmes et Luzarches continuent à fonctionner sur la base de leur capacité actuellement autorisée et installée. Ouverture prévisionnelle de l'établissement au 1er trimestre 2022.

La résidence autonomie « Molière », située à Ecoen et gérée par l'association ARPAVIE, a fermé temporairement ses portes en vue de regrouper les places de cet établissement avec les places d'une autre résidence autonomie gérée par le même gestionnaire (ARPAVIE) à Villiers-le-Bel sur une nouvelle résidence autonomie à Villiers-le-Bel.

L'EHPAD « les jardins d'Eleusis », situé aujourd'hui à Ezanville, sera délocalisé dans un établissement entièrement neuf sur la commune de St Brice sous forêt en décembre 2021.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 627 (3,2 % en moyenne départementale) soit une évolution de 5,6 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
ATTAINVILLE	10
BELLEFONTAINE	2
BELLOY EN FRANCE	14
CHATENAY EN FRANCE	1
CHAUMONTEL	26
ECOEN	91
EPINAY CHAMPLATREUX	1
EZANVILLE	119
FONTENAY EN PARISIS	15
FOSES	136
JAGNY SOUS BOIS	1
LASSY	2
LE MESNIL AUBRY	10
LE PLESSIS LUZARCHES	2
LUZARCHES	53
MAFFLIERS	11
MAREIL EN France	4
PUISEUX EN France	39
SEUGY	6
ST MARTIN DU TERTRE	25
VIARMES	48
VILLAINES SOUS BOIS	11

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 147 (4,7 % en moyenne départementale) soit une évolution de 16,7 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
ATTAINVILLE	1
BELLEFONTAINE	1
BELLOY EN FRANCE	2
CHAUMONTEL	10

ECOUEEN	25
EZANVILLE	26
FONTENAY EN PARISIS	3
FOSES	31
JAGNY SOUS BOIS	1
LE MESNIL AUBRY	2
LUZARCHES	16
MAFFLIERS	5
MAREIL EN FRANCE	1
PUISEUX EN FRANCE	7
SEUGY	1
ST MARTIN DU TERTRE	2
VIARMES	12
VILLAINES SOUS BOIS	1

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 69 (3,5 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 1,4 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
BELLOY EN France	2
CHAUMONTEL	6
ECOUEEN	12
EZANVILLE	10
FONTENAY EN PARISIS	3
FOSES	13
LUZARCHES	6
MAFFLIERS	3
MAREIL EN France	1
PUISEUX EN France	3
SEUGY	1
ST MARTIN DU TERTRE	3
VIARMES	3
VILLAINES SOUS BOIS	3

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer de Vie (FV) ;

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
SAINT MARTIN DU TERTRE	Foyer de vie le Verger – FONDATION JOHN BOST		15	12			27
TOTAL			15	12			27

Informations complémentaires :

Les locaux dédiés à l'accueil en journée des personnes ont brûlé à l'été 2019. Un projet de reconstruction du bâtiment est en cours ; le chantier sera couplé avec le projet de relocalisation de l'hébergement, actuellement situé sur l'IME Roland Bonnard, sur le site du Verger où est implanté l'accueil de jour. A cette occasion, la capacité d'hébergement sera augmentée de 4 places.



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 24 048 en 2017 soit une évolution sur ces 5 dernières années de + 6%

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires parc privé
Attainville	610	1%	86%	2%	13%
Bellefontaine	185	4%	83%	1%	16%
Belloy-en-France	840	3%	84%	0%	16%
Châtenay-en-France	24	0%			
Chaumontel	1 372	3%	89%	1%	10%
Écouen	2 958	2%	63%	18%	19%
Épinay-Champlâtreux	31	0%			
Ézanville	4 086	5%	65%	17%	18%
Fontenay-en-Parisis	736	9%	81%	2%	17%
Fosses	3 671	5%	75%	16%	9%
Jagny-sous-Bois	117	4%	87%	0%	13%
Lassy	81	0%	70%	0%	30%
Luzarches	2 181	12%	63%	13%	24%
Maffliers	774	21%	82%	0%	18%
Mareil-en-France	286	2%	67%	6%	28%
Le Mesnil-Aubry	352	7%	88%	0%	12%
Le Plessis-Gassot	40	0%			
Le Plessis-Luzarches	73	0%	83%	0%	17%
Puiseux-en-France	1 403	11%	86%	0%	14%
Saint-Martin-du-Tertre	1 068	4%	66%	19%	14%
Seugy	458	7%	79%	0%	21%
Viarmes	2 319	7%	76%	4%	20%
Villaines-sous-Bois	298	20%	88%	0%	11%
Villiers-le-Sec	86	0%	85%	1%	14%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Ezanville : 21,2 %, 53 logements réalisés en 2017-2019
- Fosses : 18,3%, 166 logements réalisés en 2017-2019

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social.

Aucune opération de logement n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
BELLOY EN FRANCE	450,00 €	1	0,00 €	0	1 288,74 €	4	1 738,74 €	5
CHAUMONTEL	0,00 €	0	0,00 €	0	333,00 €	1	333,00 €	1
ECOUEEN	14 790,32 €	20	23 064,88 €	7	6 286,89 €	20	44 142,09 €	47
EZANVILLE	12 210,13 €	15	17 705,20 €	10	4 558,20 €	19	34 473,53 €	44
FONTENAY EN PARISIS	428,43 €	1	0,00 €	0	816,00 €	3	1 244,43 €	4
FOSSES	8 452,27 €	13	7 316,44 €	3	3 818,64 €	15	19 587,35 €	31
LUZARCHES	1 795,69 €	4	12 548,18 €	5	2 397,19 €	9	16 741,06 €	18
MAFFLIERS	900,00 €	2	1 260,00 €	1	0,00 €	0	2 160,00 €	3
PUISEUX EN FRANCE	0,00 €	0	0,00 €	0	2 115,00 €	6	2 115,00 €	6
SAINT MARTIN DU TERTRE	0,00 €	0	0,00 €	0	1 296,45 €	5	1 296,45 €	5
VIARMES	293,75 €	1	6 924,94 €	3	1 815,00 €	6	9 033,69 €	10
CANTON DE FOSSES	39 320,59 €	57	68 819,64 €	29	24 725,11 €	88	132 865,34 €	174

174 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **132.865,34 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local du "Bois humide du Plessis-Luzarches" (Le Plessis-Luzarches)
- ENS local "le marais de Bellefontaine" (Bellefontaine)
- ENS local "le coteau des vignes" (Châtenay-en-France)
- ENS local "prairies de Maffliers" (Maffliers)
- ENS local "biocorridor de Viarmes" (Viarmes)
- ENS local "biocorridor de Seugy" (Seugy)
- ENS local "les brûlis de Chaumontel" (Chaumontel)
- ENS local « Le Vivray » (Saint Martin du Tertre)
- ENS départemental "bois et marais du Gouy" (Luzarches)
- ENS privé d'intérêt départemental « marais du ru de Presles » (Saint Martin du Tertre, Maffliers).

Le canton est également concerné par la forêt régionale d'Ecouen et les forêts domaniales de l'Isle Adam et de Carnelle.

Cf. **Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Attainville, Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Ecouen, Epinay-Champlatreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Mareil-en-France, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Le Plessis-Luzarches, Puiseux-en-France et Villiers-le-Sec	SIGIDURS	SIGIDURS	Ordures ménagères	UIOM de Sarcelles	170 000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage VALDEVE à Attainville + Unité de compostage BIOVIVA à Louvres	
			Déchetterie	Sarcelles, Gonesse, Bouqueval, Louvres	+ convention avec TRIOR et le SMDO pour accéder aux déchetteries de Viarmes et Plailly
Belloy-en-France, Maffliers, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villaines-sous-Bois	Syndicat TRI OR	Syndicat TRI OR	Ordures ménagères	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	39 000 t/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Champagne sur Oise	10120 t/an

			Traitement des déchets verts	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	
			Déchetterie	Viarmes et Champagne sur Oise	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable

5 syndicats :

- SEDIF pour Ecoeu,
 - SIAEP Région Nord Ecoeu pour Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Jagny-sous-Bois, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Mareil-en-France, Puiseux-en-France, Vilaines-sous-Bois et Villiers-le-Sec,
 - SIAEP Région de Montsoul pour Attainville, Maffliers et Saint-Martin-du-Tertre,
 - SIE Bellefontaine (Bellefontaine, Fosses, Lassy, Le Plessis-Luzarches),
 - SIECCAO (Chaumontel, Luzarches, Seugy, Viarmes). En 2018, démarrage d'une étude de gouvernance commune entre SIECCAO, SIE Bellefontaine et SIEG Persan-Beaumont et les communes de Bruyères-sur-Oise et Lamorlaye (60) en vue d'une éventuelle fusion.

Assainissement

3 Syndicats :

- SICTEUB Thève et Ysieux (Bellefontaine, Chaumontel, Fosses, Jagny-sous-Bois, Lassy, Luzarches, Le Plessis-Luzarches, Seugy, Viarmes),
- SIA Hydraulique du Croult Petit Rosne (Attainville, Ecoeu, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Mareil-en-France, Puiseux-en-France, Vilaines-sous-Bois),
- SIA Autonome (Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux)

4 communes :

- Belloy-en-France, Maffliers, Saint-Martin-du-Tertre, Villiers-le-Sec ont gardé cette compétence au niveau communal.

Rivières

4 syndicats :

- SIAH Croult et Petit Rosne : CC Carnelle-pays de France pour Vilaines-sous-Bois, Villiers-le-Sec, Châtenay-en-France et Mareil-en-France, CA Plaine Vallée pour Attainville et Ezanville et CA Roissy Pays de France pour Ecoeu, Fontenay-en-Parisis, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Puiseux-en-France.
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux : Viarmes, Seugy, Luzarches, Chaumontel, Lassy, Jagny-sous-bois, Bellefontaine, Le Plessis Luzarches, Fosses Bellefontaine, Jagny-sous-Bois
- Syndicat de la Vallée du ru de Presles : Maffliers, Saint Martin du Tertre
- Syndicat mixte de l'entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour la compétence ruissellement sur une partie du canton

1 EPCI

- CC Carnelle Pays de France : Belloy en France, Epinay-Champlâtreux, Villiers-le-Sec, Chatenay-en-France

Par ailleurs, ce canton se situe sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult Enghien vieille mer.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques. Les collectivités suivantes ont une convention ATD pour le suivi de leurs stations d'épuration : Belloy-en-France, Maffliers, Saint-Martin-du-Tertre et Villiers-le-Sec. Les communes de Maffliers et St Martin-du-Tertre ont bénéficié en 2020 d'un accompagnement de l'ATD pour lancer une étude visant à actualiser leur schéma Directeur d' Assainissement (groupement de commande incluant également les communes de Nerville-la-Forêt et Presles). Les collectivités suivantes sont assistées pour l'instauration de leurs périmètres de protection de captages : SIE Bellefontaine, SIAEP Région Nord Ecouen.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régleme en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Bellefontaine, Belloy-en-France, Châtenay-en-France, Ecoen, Epinay-Champlâtreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Lassy, Maffliers, Mareil-en-France, Puiseux-en-France, Viarmes.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

La commune de Luzarches et la CA Roissy Pays de France et le golf de Luzarches sont signataires de la Charte Val d'Oise durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
SICTEUB Thève et Ysieux	Etudes et travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées de la rue Vivien et du Clos Vivien à Luzarches, et rue de la République et route de Giez à Viarmes	2-14	14/09/2020	277 083,09
SICTEUB Thève et Ysieux	Réalisation du collecteur d'eaux usées de la Vallée de la Thève - 3ème phase	2-11	07/12/2020	58 451,27
SICTEUB Thève et Ysieux	Etude de faisabilité pour la réutilisation des eaux usées traitées par la station d'épuration d'Asnières-sur-Oise	2-11	07/12/2020	10 400,00



5 - INFRASTRUCTURES

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques
- La suspension ou le report des travaux programmés
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

Nouveau dispositif anticollision avec la faune sauvage

Pour éviter ce type d'accident, le conseil départemental du Val-d'Oise a mis en place en 2020 un dispositif expérimental de détection de la faune sauvage à Seugy, sur la RD922, route d'intérêt régional et corridor écologique identifié au Schéma Directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Des caméras infrarouges ont été installées de chaque côté de la route. Ces dernières peuvent ainsi détecter grâce aux variations de température la présence d'un cerf, d'un chevreuil ou encore d'un sanglier. Lorsqu'elles repèrent la présence d'un animal, elles filment mais surtout déclenchent un panneau lumineux affichant un message de vigilance lumineux pour les usagers véhiculés de la RD922.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 4**)

5.2 Opérations en études

Requalification de la RN1 entre la Francilienne et la RD78

L'arrivée du prolongement de l'A16 va conduire à une diminution par 10 du trafic actuel rencontré par la RN1. Son gabarit ne sera donc plus en adéquation avec l'usage rencontré.

À cet effet, une réduction à 2 x 1 voies est projetée ainsi que des aménagements qualitatifs permettant de requalifier totalement cet axe qui deviendra la RD78.

Le projet, estimé initialement à 9,70 M€ TTC par l'État (montant réévalué provisoirement à 13,65 M€ TTC en 2018), est entièrement financé par celui-ci dont 6,30 M€ TTC dans l'actuel Contrat Particulier État Région (CPEP) et sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage déléguée au Département du Val d'Oise par l'État.

Création d'un barreau entre la RD47 et la route de Goussainville à Fontenay en Parisis

L'accès à Goussainville depuis la Francilienne nécessite, pour une partie du trafic, un transit par le centre de Fontenay-en-Parisis. Afin, notamment, d'endiguer ce phénomène, un barreau est à l'étude entre la RD47 et la Route de Goussainville afin de permettre également l'irrigation d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) en devenir.

Le projet est estimé à 2,4 M€ TTC et sera cofinancé par le Département (à hauteur de 800 000 €), la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) et les communes de Goussainville et de

Fontenay-en-Parisis. L'opération correspondante a été votée dans le cadre du programme annuel en 2018.

Une convention entre le Département et la CARPF a été passée en 2020 déléguant la maîtrise d'ouvrage des travaux à la CARPF et la maîtrise d'œuvre au Département.

Les travaux pourraient démarrer au premier semestre 2021.

Déviations de la RD370 entre la RD970 et la RD316 à Villiers Le Bel et Ecoeu

Le centre de Villiers-le-Bel est traversé par la RD370. Cette route départementale permet une liaison Est-Ouest avec le réseau structurant : l'autoroute A1 à l'Est, la RD316 à l'ouest et la francilienne au nord.

La RD370 accueille un niveau de trafic important : le Trafic Moyen Jours Ouvrés (TMJO) est de 20 000 véh/j. La partie ouest de la RD370 accueille un niveau de trafic poids-lourds de 8,5 %. Par ailleurs, la commune de Villiers-le-Bel a engagé, dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, la rénovation de plusieurs de ses quartiers. Ainsi, la diminution du trafic traversant son centre-ville est un fort enjeu pour la commune.

La commune de Villiers Le Bel a saisi le Conseil départemental pour mener les études de la déviation de la RD370 depuis le giratoire RD970 / RD10 jusqu'à la RD316. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit de longue date une déviation du centre-ville de Villiers-le-Bel au nord du territoire en prolongement de la RD970 jusqu'à la RD316. Un emplacement réservé au bénéfice du département a été créé à cet effet. Ce projet de déviation de la RD370 s'inscrit dans le prolongement de la première section de la déviation déjà réalisée sur Gonesse et Villiers Le Bel (RD970).

Ce nouveau tronçon va aussi permettre une continuité des circulations douces en provenance de la RD970 et la RD10 existantes, avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur l'ensemble du tracé. L'étude de trafic a été réalisée et l'étude de faisabilité est en cours.

Le calendrier technique prévisionnel de l'opération a été défini ainsi :

- 2021 / 2022 : Études
- 2023 : Concertation et enquêtes publiques
- 2024 : Démarrage des travaux

Le coût des études a été estimé à 400 000 € HT. Les études de ce projet sont financées à 50 % par la Région Île-de-France dans le cadre du Plan Anti-Bouchon et pour changer la route.

Le coût du projet a été estimé à 15,3 M€ TTC au niveau des études d'opportunité, il pourra être réévalué suite aux études de faisabilité et d'avant-projet.

Requalification de la RD9z à Puiseux-en-France

RD 9z Puiseux-en-France : Requalification de la 1ère tranche avant déclassement, l'étude en cours a été proposée au programme pluriannuel de travaux 2020.

Aménagement de la boucle cyclable du Pays-de-France

RD 909 / RD 922 / RD 316 - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 Circulation douce d'un montant de 370 000 € TTC actuellement en étude, elle pourrait être réalisée à compter de 2021.

5.3 Opérations réalisées sur RD

RD 922 Fosses / Marly / Bellefontaine – 7^{ième} et dernière tranche de requalification.

Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 d'un montant de 300 000 € TTC. Les travaux sont terminés. La Convention n°18-1393 entre le SIFOMA (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Fosses et de Marly-la-Ville) et le Conseil départemental

du Val d'Oise portant sur les conditions techniques, administratives et financières liées à la septième tranche de requalification de l'avenue Henri Barbusse RD 922 (délibération 6-01 du 09/04/2018) a été notifiée le 21/08/2018.

RD 26 Villaines-sous-Bois :

Création d'une piste cyclable et reprise de la chaussée. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 Circulation douce d'un montant de 180 000 € TTC. Les travaux sont terminés.

RD 922 Bellefontaine :

Renforcement du mur de soutènement et réfection de la chaussée et du trottoir. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 500 000 € TTC.

RD 922 Luzarches :

Remplacement des glissières de sécurité en bois. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 300 000 € TTC.

Opérations diverses :

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 5 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 5 091 m pour un montant de 616 025,00 € TTC
- 12 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 629 130,52 € TTC.

5.4 Opérations prévues

Requalification de la RD922z à Viarmes

RD 922z Viarmes – Requalification de la 1ère tranche avant déclassement. Cette opération prévue dans le cadre de deux Opérations Secondaires d'Intérêt Local (OSIL) : OSIL 2018 Déclassement d'un montant de 450 000 € TTC et OSIL 2019 Déclassement d'un montant de 130 000 € TTC.

Les travaux sont prévus en 2021.

RD 922z Viarmes – Requalification de la 2ième tranche avant déclassement. Cette opération prévue dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Déclassement d'un montant de 700 000 € TTC sera proposée au programme 2021 (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Requalification de la RD10 à Fontenay-en-Parisis

RD 10 Fontenay-en-Parisis - 2ième tranche de requalification avant déclassement. Cette opération sera à réaliser en 2021 dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 Déclassement d'un montant de 650 000 € TTC.

RD 10 Fontenay-en-Parisis - 3ième tranche de requalification avant déclassement. Cette opération sera à réaliser en 2021 dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 50 000 € TTC.

Requalification 1ère tranche de la RD85 à Belloy-en-France

RD 85 Belloy-en-France : Requalification de la traversée du village 2ième tranche. Cette opération sera à réaliser en 2021 dans le cadre d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 600 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale au programme de travaux 2021).

Aménagement de sécurité – RD316 à Mareil-en-France

RD316 Mareil-en-France - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) Sécurité routière 2018. Aménagement de sécurité suite à accidents mortels. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 341 000 € TTC.

Aménagement de sécurité – RD370 à Ezanville

RD370 Ezanville - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Aménagement d'un cheminement piéton écoliers au carrefour Grande rue, rue de la ferme et rue de Condé. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 130 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

RD370 Ezanville - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Aménagement de sécurité entre la mairie et la RD301. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 175 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD47 / RD922 à Lassy

RD47 / RD922 Lassy - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Aménagement de sécurité sur le carrefour RD922 / RD47. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 160 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD47 à Lassy

RD47 Lassy - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) ECOLE 2021. Aménagement du cheminement piéton des écoliers. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD909 à Luzarches

RD909 Luzarches - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Aménagement paysager du giratoire du Golf. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 80 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD9 à Mareil-en-France

RD9 Mareil-en-France - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Étanchement du bassin. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 150 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD922 à Viarmes/Seugy/Luzarches

RD922 à Viarmes / Seugy / Luzarches - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Couche de Roulement. Réfection de la couche de Roulement entre le PR41+200 et PR44. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 650 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

Aménagement – RD26 à Villaines-sous-Bois

RD26 Villaines-sous-Bois - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021. Requalification par la reprise des caniveaux et le renforcement de la chaussée. Cette opération est prévue en 2021 pour un montant de 220 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale au programme de travaux 2021).



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte covid

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire

Le RER D

Le RER D traverse l'Île-de-France depuis le sud de l'Essonne et Melun jusqu'à Survilliers-Fosses, dernière gare desservie dans le Val d'Oise en passant par la gare de Lyon, Châtelet-les-Halles et gare du Nord dans Paris.

La branche nord dessert la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise et compte trois terminus intermédiaires :

- Villiers-le-Bel – Arnouville – Gonesse avec 12 trains par heure de pointe (HP),
- Goussainville avec 8 trains/HP,
- Orry-la-Ville, dans l'Oise, avec 4 trains/HP.

Le RER D transporte 230 000 voyageurs/jour au nord de Paris (Val d'Oise + Seine-Saint-Denis). Dans le Val d'Oise, entre Garges-Sarcelles et Survilliers-Fosses, il est utilisé par plus de 66 000 personnes chaque jour.

En 2017, cette ligne présentait le taux de ponctualité le plus faible d'Île-de-France (85 %).

C'est pourquoi, d'Île-de-France Mobilités a adopté le 13 décembre 2017 un plan prévoyant l'exploitation séparée des branches « Malesherbes », « Vallée » et « Littoral », au sud de la ligne.

Mise en place au mois de décembre 2018, pour le service annuel 2019, cette « simplification » de la ligne (avec la refonte de l'offre annuelle) devait permettre de traiter les retards et de mieux gérer les pannes et accidents. Parallèlement, SNCF Transilien s'était engagé contractuellement auprès d'Île-de-France Mobilités à atteindre 90 % de ponctualité minimum, pour un objectif de 94 %.

Or, à ce jour, la branche nord fait encore face à de nombreuses perturbations (suppressions de trains, changements du plan de transport, retards, actes de malveillance, etc.). Même si le taux de ponctualité a progressé de quelques points en 2019 (+3,7 points) sur l'ensemble de la ligne, depuis le début de l'année 2020, le taux de ponctualité ne se redresse pas et reste inférieur à 90 %.

Perspectives :

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région d'Île-de-France avait annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise, dans lequel elle demande à l'État de s'assurer que SNCF Réseau, dont il a la tutelle, respecte ses engagements pour que le RER nouvelle génération (RER NG) arrive sur toutes les branches du RER D, et notamment du faisceau nord, d'ici 2021. Sur ce point, les délais ne seront pas tenus. La livraison de nouvelles rames sera déployée, en commençant par le sud de la ligne, entre fin 2021 et 2025. La commande de ce matériel RER NG a bien été faite par Île-de-France Mobilités auprès d'Alstom et Bombardier : 3,75 milliards pour réaliser 255 nouveaux RER (dont 125 rames pour le RER D ; le reste est pour le RER E).

Outre ce nouveau matériel, il devra être équipé d'un système de circulation et de supervision des trains automatisé, NEXTEO, nécessaire pour l'optimisation de la conduite. Il doit permettre une augmentation de l'offre et une amélioration de la ponctualité sur cette ligne en souffrance et dont la refonte de l'offre en 2018 n'a pas permis d'amélioration significative de la ponctualité. NEXTEO doit également équiper le RER B. Cependant, la livraison aura également du retard. La SNCF et la RATP ont reporté le projet d'appel d'offre pour NEXTEO. Les deux opérateurs ont été auditionnés début juillet par les administrateurs d'Île-de-France Mobilités. Ceux-ci, ainsi que Valérie Péresse, ont exprimé leur colère et exigé que la SNCF reprenne ce projet au plus vite. Lors d'une nouvelle audition début novembre, la SNCF et la RATP se sont engagées à lancer l'appel d'offre fin 2020 pour une mise en service fin 2027 du système d'exploitation.

De plus, dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel, il est proposé d'intégrer dans le projet la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer notamment la régularité de la ligne en constituant un SAS de régulation entre la partie nord de la ligne et la partie sud, en particulier avant l'insertion dans le tunnel commun avec le RER B, en synergie avec le programme Nexteo / ATS+ (pilotage et régulation automatique). Cette 4ème voie pourrait donc être fortement créatrice de valeur pour le RER D au regard des problématiques d'exploitation que rencontre aujourd'hui la ligne, en particulier vis-à-vis du tunnel B/D.

À horizon 2024-2030, le RER D permettra une correspondance avec les lignes 14, 15, 16 et 17, du nouveau métro automatique du Grand Paris Express, en gare de Saint-Denis Pleyel, depuis la station Saint-Denis Stade-de-France, via le franchissement urbain de Pleyel.

La Ligne H

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

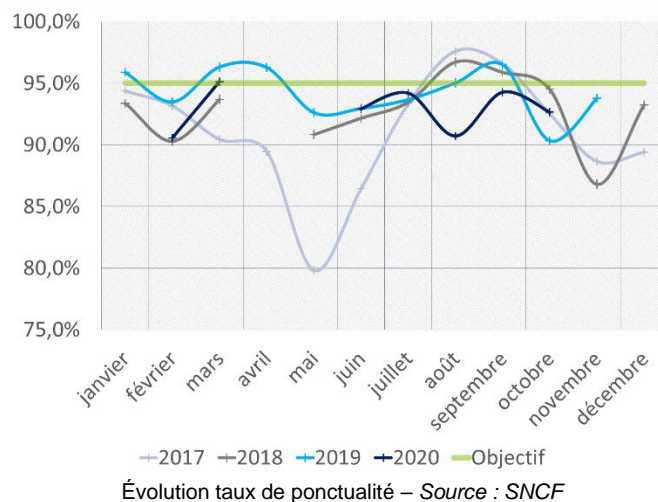
La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast.

128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay). 120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».



	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement
 Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d’Oise ». Il contribue ainsi au financement d’une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d’amélioration des réseaux de bus sur l’ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020. Le Département a souhaité s’inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l’Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d’offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d’amélioration sur les autres réseaux.

Grand R (Keolis CIF)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France, l'opérateur et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 562 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

Ce réseau est composé de 20 lignes dont 9 lignes régulières (R1 à R8 et 95-01) et 11 lignes scolaires (R104 à R114).

Renfort d'offre (Grand Paris des bus)

Depuis le 11 mars 2019 :

- Un transport à la demande (TAD) est expérimenté en gare de Survilliers-Fosses. L'expérimentation a pour objectif de proposer plus de correspondance en gare de Survilliers-Fosses avec les derniers RER en provenance de Paris Gare du Nord par une extension d'amplitude. La zone desservie par les services correspond à 17 arrêts de bus desservis par les lignes régulières R2 et 95-01 sur les communes de Survilliers et Fosses. Une desserte est programmée toutes les 30 minutes, du lundi au vendredi à partir de 21h00 jusqu'à minuit.
- La ligne 95-01 (Fosses/Zone aéroportuaire de Roissy) a été restructurée et renforcée depuis le 11 mars 2019. Modification de l'itinéraire avec suppression du tronçon Luzarches/Fosses.
 - ⇒ Renforcement de l'offre avec une fréquence qui est passée de 21 à 15 minutes en heure de pointe et de 1h15 à 45 minutes en heures creuses.
 - ⇒ L'amplitude a aussi été prolongée pour passer de 5h-21h à 4h15-22h.

Les premiers chiffres montrent une augmentation de 10 % de la fréquentation de la ligne.

Haut Val d'Oise (Keolis Val d'Oise - Cars Lacroix)

Il fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, la Communauté de communes du Haut Val d'Oise, les opérateurs et IDF Mobilités. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et le transporteur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 218 K€ HT (valeur 2019) par an.

Ce réseau dessert principalement la communauté de communes du Haut Val d'Oise au moyen de 12 lignes de bus. Il comprend également 2 lignes du réseau départemental : 95-09 Villiers-Adam/Domont et 95-10 Luzarches/Goussainville.

Autres lignes

Le canton bénéficie des lignes express 95-18 Cergy/Roissy (Transdev) et 100 Persan/Roissy (Keolis).

Les communes d'Ecouen, Ézanville et Attainville sont desservies par la ligne 269 de la RATP en direction de la gare de Garges-lès-Gonesse-Sarcelles.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré

2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2017, 8 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 140 096 € sur les communes de Puiseux-en-France, Ecoeu, Ezanville, Fosses, Seugy.

6.1.4 Aides aux usagers

Forfait Améthyste

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- être personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'utilisateur participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-20)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-20)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-20)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers).
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens).
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.

En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).

Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

La ligne 17 du métro Grand Paris

La ligne 17 reliera 9 gares entre Saint-Denis Pleyel et le Mesnil-Amelot en moins de 25 minutes. Elle accompagne le développement des pôles économiques sur l'axe de l'autoroute A1 (Pleyel/La Plaine-Saint-Denis, aéroports du Bourget et Roissy, Parc International des Expositions (PIEX) et le développement du Triangle de Gonesse.

La ligne 17 est une section de 27 km. Elle se partage en deux tronçons : la ligne 17 Sud (tronçon commun avec la ligne 16) longue de 6 km entre Saint-Denis Pleyel et Le Bourget-RER et d'autre part, la ligne 17 Nord qui prolonge le tracé sur 20,5 km (dont 5,5 km en aérien) jusqu'au Mesnil-Amelot. 40 à 50 millions de voyageurs sont attendus annuellement et 130 000 à 160 000 voyageurs les jours de salons.

Calendrier prévu de réalisation

- En 2018, le gouvernement a modifié le calendrier de réalisation de l'ensemble du réseau et fixé à la Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage, un nouveau coût d'objectif à 35 Md€ maximum. Les conséquences de cet arbitrage pour la ligne 17 est une desserte de l'aéroport de Roissy en 2030, avec une première mise en service en 2027 au Triangle de Gonesse, alors que le calendrier acté en 2015 prévoyait lui une mise en service à l'aéroport dès 2024.
- Depuis cette décision du gouvernement, l'ensemble des élus du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne ont exprimé à plusieurs reprises leur demande d'une mise en service au plus tôt au PIEX de Villepinte pour assurer la connexion avec le RER B. C'est bien l'objectif du Directoire de la SGP qui met tout en œuvre pour une mise en service au PIEX en 2028 et non 2030.

Où en est-on ?

Le tronçon « ligne 17 nord » a fait l'objet d'un premier lot de génie civil qui concerne d'une part les travaux sur Bourget Aéroport (le tunnelier « Florence » a commencé de creuser avec un objectif de mise en

service anticipée pour les Jeux Olympiques 2024) et d'autre part les travaux jusqu'à la gare du Triangle Gonesse.

Plusieurs évènements affectent l'avancement de la ligne 17 nord

Alors qu'il n'y avait aucune marge, l'épidémie de covid a définitivement mis fin à la possibilité d'une mise en service de la ligne 17 à Bourget aéroport pour les JO 2024 (cela vaut également pour la ligne 16 qui ne sera pas mise en service, seule la ligne 14 sera livrée à Saint-Denis Pleyel en 2024).

Par jugement du tribunal administratif de Montreuil le 15 novembre 2019, les travaux de la ligne 17 ont été suspendus (à l'exception de la partie Bourget Aéroport) suite à un recours contre l'autorisation environnementale déposé par plusieurs associations de défense de l'environnement et contre l'urbanisation du Triangle de Gonesse. La SGP a fait appel de cette décision ; la cour d'appel de Versailles vient de rendre son jugement fin novembre 2020 : elle estime que le TA de Montreuil n'était pas compétent, s'agissant d'une ligne JO, et renvoie au tribunal de Paris. Ce jugement permet d'annuler la suspension des travaux mais c'est un jugement sur la forme et non sur le fond ; les travaux peuvent donc reprendre mais il faudra attendre une nouvelle audience du TA de Paris.

Suite à la décision d'abandonner le projet Europacity, le Gouvernement a confié à Francis Rol-Tanguy une mission dont le rapport propose plusieurs scénarios d'urbanisation du site du triangle de Gonesse, qui ne tranchent pas la question du devenir de la gare. Toutefois il faut rappeler que la gare est inscrite dans la loi et qu'il s'agit d'un site stratégique pour répondre aux fragilités du territoire de l'est du Val d'Oise et aux besoins de la Région Île-de-France.

L'autre point d'incertitude concerne la réalisation du terminal T4, et donc la future gare du T4. Des discussions sont en cours entre la SGP et ADP pour prévoir des mesures conservatoires.

Enfin, le Département, dans sa contribution du 30 novembre 2020 au préfet du Val d'Oise suite au rapport de F. Rol-Tanguy, attend des engagements clairs de l'Etat sur plusieurs projets et en particulier, d'envisager en lien avec la SGP, l'idée évoquée d'une ligne 17 bis du Mesnil-Amelot à Villiers-Le-Bel. Toutefois, cette idée ne doit pas entraver l'objectif principal de voir les travaux de la ligne 17 avancer dans un calendrier acceptable, et notamment ceux de la Gare du triangle de Gonesse livrée en 2027-2028.

Le CDG Express

Ce projet de liaison ferroviaire reliant la gare de l'Est et l'aéroport Charles-de-Gaulle (CDG) doit offrir une desserte directe et un temps de parcours de 20 min, avec 4 trains par heure, dans chaque sens et une exploitation de 5h00 à minuit toute l'année.

Il empruntera 32 kilomètres de voies entre la gare de l'Est et CDG dont 8 kilomètres de voies nouvelles entre Mitry-Mory et Paris-CDG et au droit de la gare de l'Est.

L'État est l'autorité organisatrice du projet CDG Express. Aéroports de Paris (ADP), SNCF Réseau et la Caisse des Dépôts sont actionnaires de la société de projet qui réalisera et financera le projet, avec un prêt de l'Etat de 1,7 Md€ à un taux très bas. L'exploitant désigné par l'Etat après une mise en concurrence est "Hello France", groupement de RATP Dev et Keolis, filiales respectives de la RATP et de la SNCF.

Le Conseil départemental avait apporté un soutien de principe au projet à l'occasion de l'enquête publique, dans une délibération de juillet 2016, assorti de réserves quant à l'impact en phases travaux et exploitation (en situation perturbée) sur les lignes du quotidien (en particulier RER B et Transilien H et K).

Par délibération du 30 novembre 2018, l'Assemblée départementale s'est prononcée à l'unanimité contre le projet, à la fois en raison du manque de garanties quant à la neutralité du projet sur la qualité de service des lignes du quotidien mais aussi, face aux décisions du gouvernement jugées arbitraires (report du calendrier de la ligne 17 notamment pour des raisons financières alors que le gouvernement concédait un prêt d'1,7 Md€ pour financer CDG Express).

Par la suite, face aux inquiétudes et aux désaccords exprimés par de nombreux élus, le préfet de Région a mené en 2019 une concertation avec les parties prenantes afin d'établir des scénarios de programmation des travaux sur l'axe Nord, en raison de l'ampleur de travaux inédite à l'horizon 2024.

Ce travail a permis de conclure que les projets de régénération essentiels à la fiabilisation du réseau ne pourront être réalisés avant 2024. De plus, le volume d'interruptions programmé n'était pas acceptable pour les voyageurs.

Au regard de ces conclusions, le Gouvernement a décidé de reporter la mise en service du Charles-de-Gaulle Express à fin 2025. Depuis, le Préfet préside un comité de suivi des travaux sur le faisceau nord, intégrant l'ensemble des parties prenantes et auquel le Département participe.

En novembre 2020, la justice met un coup d'arrêt au projet CDG Express. L'arrêté interpréfectoral autorisant les travaux du projet a partiellement été annulé en raison du caractère non essentiel de la mise en œuvre de l'infrastructure. En effet, la chute du trafic aérien et le report de la mise en service du projet après les Jeux Olympiques rendent caducs les arguments en faveur d'une réalisation impérative.

Le projet du CDG Express comprend un ensemble d'opérations de régénération et de modernisation sur les lignes de RER B et D (adaptation des voies pour l'accueil du matériel roulant et NEXTEO, travaux de régénération des voies, caténaires...). Les projets étant complètement imbriqués, la décision du tribunal administratif de Montreuil, entraîne à la fois la suspension des travaux du CDG Express et ceux liés aux transports du quotidien (RER B et D), financés en partie par CDG Express. Le volume d'opération impacté est de 537 M€. SNCF Réseau estime que sans sursis et sans reprise des travaux en janvier, toute la programmation devra être revue.

Valérie Péresse souhaite privilégier une solution administrative, afin que la décision du TA de Montreuil n'implique pas les travaux du quotidien et refuse une « désimbrication » des projets qui nécessiterait un investissement de plus de 500 M€.

Le Comité de suivi de l'Axe Nord doit se réunir en janvier, pour évaluer les différents scénarios possibles.

La ligne nouvelle Roissy-Picardie

Ce projet sous maîtrise d'ouvrage de SNCF RESEAU, très attendu par la Région Hauts-de-France, vise à créer une liaison ferroviaire de raccordement entre la gare de Survilliers-Fosses sur la ligne Paris-Creil et la ligne à grande vitesse d'interconnexion vers l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle. Un double service TGV-TER sera mis en place afin de répondre aux besoins de déplacements de longue distance et du quotidien. La gare de Survilliers-Fosses sera desservie uniquement par les TER à raison de deux par heure durant les heures de pointe et un par heure le reste de la journée. L'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle sera accessible en 7 minutes.

En 2028, 3,4 millions de voyageurs par an (12 000 voyageurs par jour) sont attendus dont les 2/3 pour les transports du quotidien. Un tiers de ces derniers sont des Valdoisiens.

Le premier semestre 2017, un protocole relatif au financement des travaux de réalisation du projet a été signé par l'État, la Région Hauts-de-France, les départements et neuf autres collectivités de l'Oise et de la Somme. Cette convention n'intègre pas le financement de la passerelle de desserte permettant la liaison entre les nouveaux quais et le RER D en gare de Survilliers-Fosses. Son coût est estimé à 13 M€ (coût économique 2011).

En 2019, le projet est retenu par le Gouvernement dans le cadre de la programmation des investissements prioritaires du rapport annexé au projet de Loi d'orientation des mobilités.

Le Président de la République a annoncé une mise en service en 2025 avec un début des travaux avant la fin du quinquennat. L'impact de cette accélération de calendrier sur le plan de travaux du faisceau Nord est en cours d'étude par la SNCF.

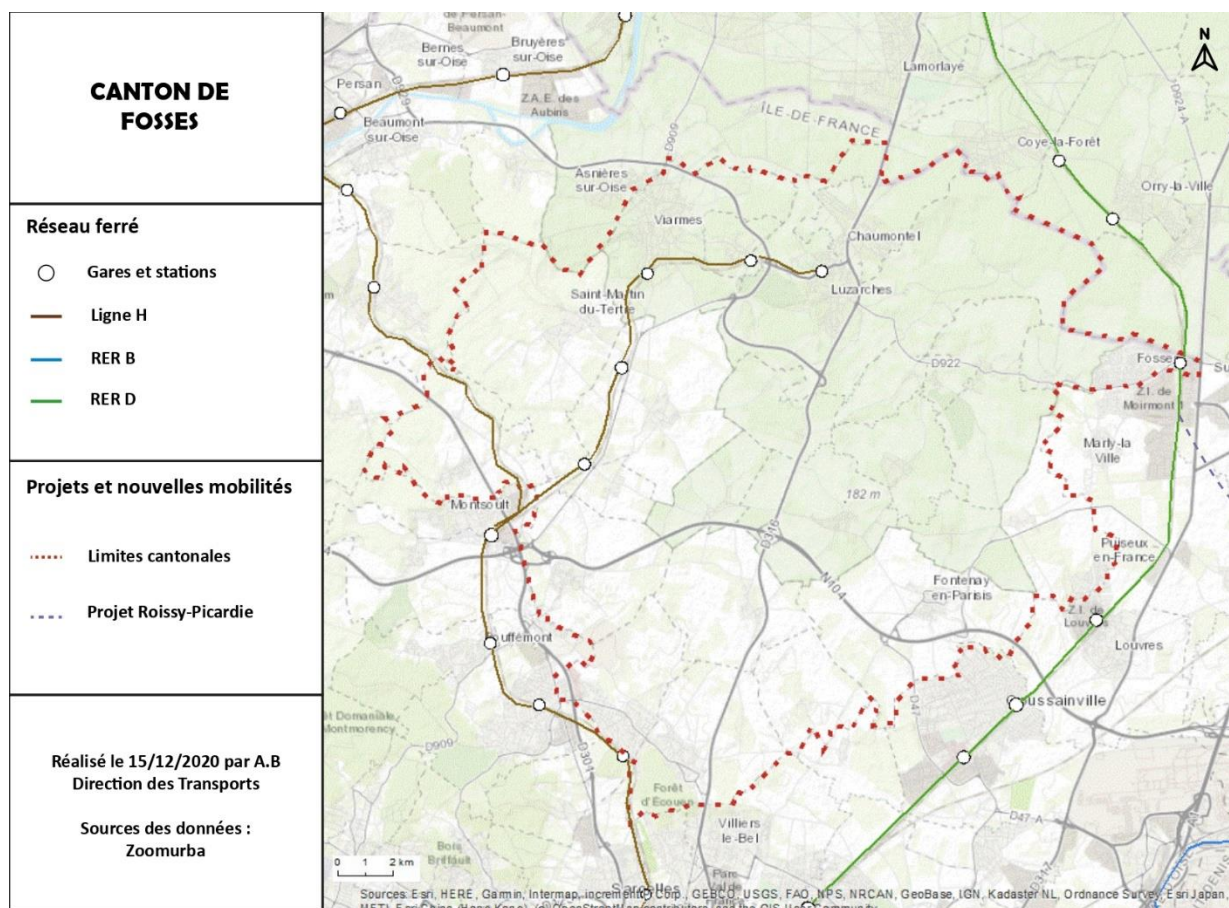
Une phase de concertation a eu lieu entre le 2 décembre 2019 et le 18 février 2020. Les collectivités locales de l'est du Val d'Oise se sont prononcées contre ce projet ainsi que le Département, par délibération du 17 janvier 2020. Les principaux motifs sont la demande d'un tracé mieux adapté aux besoins des déplacements des Oisiens et des Valdoisiens ainsi que les inquiétudes sur l'impact de ce projet sur les territoires traversés (coupures liées à la section voie nouvelle) et sur l'ensemble des transports qui empruntent l'axe nord.

Le 28 août 2020, la décision ministérielle valide le projet à présenter à la phase d'enquête d'utilité publique et définit un schéma de réalisation en deux phases. La prochaine étape est l'enquête publique prévue début 2021.

Le projet de liaison Roissy-Picardie s'insère dans un planning de travaux très contraint sur l'axe nord, comprenant le projet CDG Express et les travaux de régénération et de modernisation des lignes du quotidien (RER B et D). Les travaux de CDG Express sont suspendus suite à un jugement du tribunal administratif de Montreuil le 9 novembre. Cette décision de justice a également pour conséquence l'arrêt des travaux nécessaires aux RER B et D et pourrait remettre en cause toute la programmation de l'axe nord. En cas de reprogrammation, le Val d'Oise devra être vigilant sur la priorité des chantiers liés aux transports du quotidien (RER D et B).

Une convention de financement des études détaillées a été signée pour un montant de 12,5 M€ financé à parité par la Région Hauts-de-France et l'État. Deux installations restent aujourd'hui à financer : la passerelle de Survilliers (13 M€) et l'Eco-pont en forêt de Chantilly (4 M€). Franck Dhersin, le vice-président du Conseil régional des Hauts-de-France aux Transports a annoncé un co-financement de la Passerelle de Survilliers à parts égales avec l'État.

Le Comité de pilotage du 17 novembre demande qu'un financement européen soit recherché dans le cadre des prochains appels du MIE (Mécanisme d'interconnexion pour l'Europe) sur la période 2021-2027. Le comité s'est également fixé l'objectif de finaliser une convention de financement des travaux d'ici fin 2021.



La création de trois nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) suite à l'abandon du barreau RER de Gonesse

Le projet de barreau ferré de Gonesse devait desservir le Triangle de Gonesse depuis la gare de Villiers-le-Bel - Arnouville - Gonesse par le prolongement de 4 trains du RER D par heure de pointe avec comme terminus la gare du Parc des expositions de Villepinte (RER B).

Son schéma de principe avait été acté par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités), et non approuvé, en juillet 2013. En effet, sa rentabilité socio-économique était très largement négative, pour un coût d'investissement d'environ 300 M€.

Après des années d'atermoiement sur ce dossier, en juillet 2019, l'État, le Conseil régional et Île-de-France Mobilités, en accord avec le Conseil départemental du Val d'Oise et de la plupart des élus de l'est du Val d'Oise, ont convenu de l'abandon du projet au profit d'un projet de trois lignes de Transport en commun en site propre (TCSP). Puis, le Département du Val d'Oise a accepté la maîtrise d'ouvrage (déléguée par Île-de-France Mobilités) des études de faisabilité et de la concertation pour ces trois lignes de TCSP visant à relier les villes de l'est du Val d'Oise aux pôles d'emplois du Grand Roissy.

Le 20 novembre 2019, la Présidente de la Région Île-de-France a annoncé un plan d'urgence pour le Val d'Oise dans lequel elle rappelle que « *Île-de-France Mobilités a mis la priorité sur les 3 tronçons de bus en site sur les secteurs de Goussainville, Garges-lès-Gonesse et Aulnay dont les études viennent d'être financées par la Région Île-de-France* ». Elle confirme sa volonté de bus en site propre performant sur le secteur du Val d'Oise, pour faciliter et renforcer l'accès aux lignes RER et à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

Les études de faisabilité ont débuté en janvier 2020 pour une durée d'un an. Elles portent sur trois axes identifiés par les collectivités et par Île-de-France Mobilités (dans le cadre d'études sectorielles réalisées en 2013 et 2017) :

- Garges-Sarcelles (RER) – Roissypôle *via* le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Villiers-le-Bel – Roissypôle *via* Garges-lès-Gonesse, Gonesse, le Triangle de Gonesse et Villepinte ;
- Goussainville – Parc des expositions de Villepinte.

Ces études sont menées en partenariat étroit avec les collectivités locales concernées. Les partenaires financeurs des études (évaluées à 1 million d'euros) sont : la Région Île-de-France (490 000 €), l'État (210 000 €), le Département du Val d'Oise (200 000 € + avance de la TVA), la Communauté d'agglomération Roissy Pays-de-France (100 000 €). Elles permettront de définir les tracés, les aménagements ainsi que les coûts de réalisation pour les trois lignes.

La concertation sur le projet est prévue au second semestre 2021, après les élections. Le projet pourrait être déclaré d'utilité publique en 2022.

La mise en service des trois lignes de bus est programmée pour 2024/2025.

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4^{ème} voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

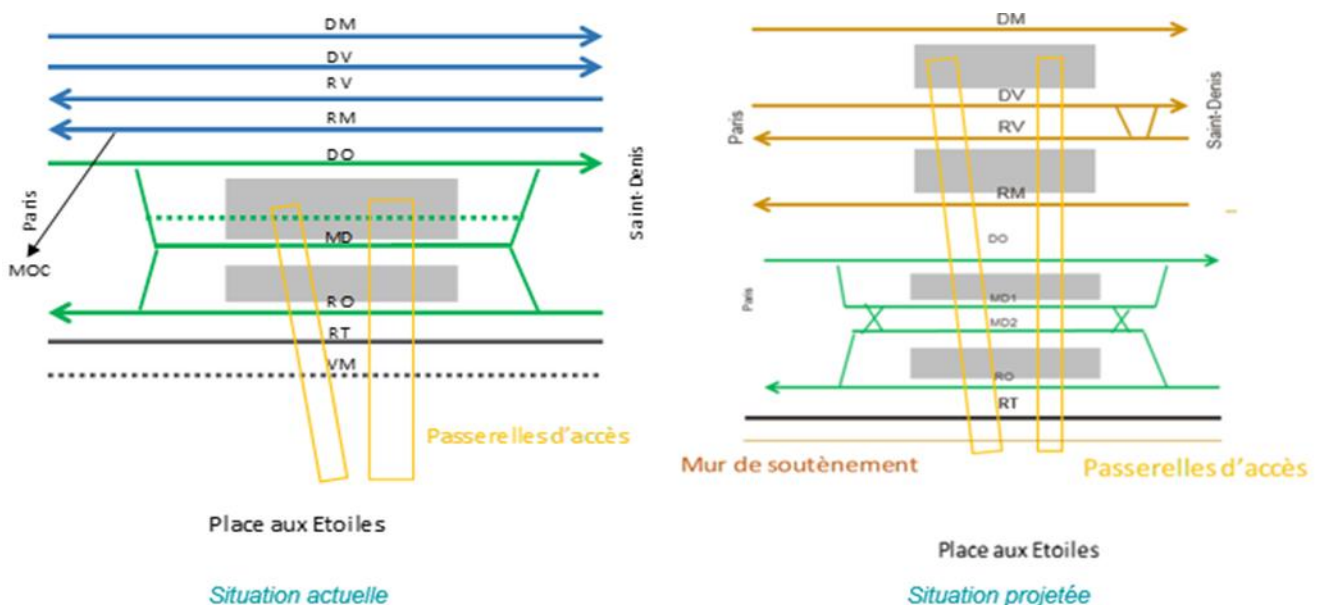
La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- l'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- la possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- l'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- la prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- l'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult À noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H.</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire. L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet. La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – Source SNC

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par le bassin 6.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- en tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- en tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- en tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo

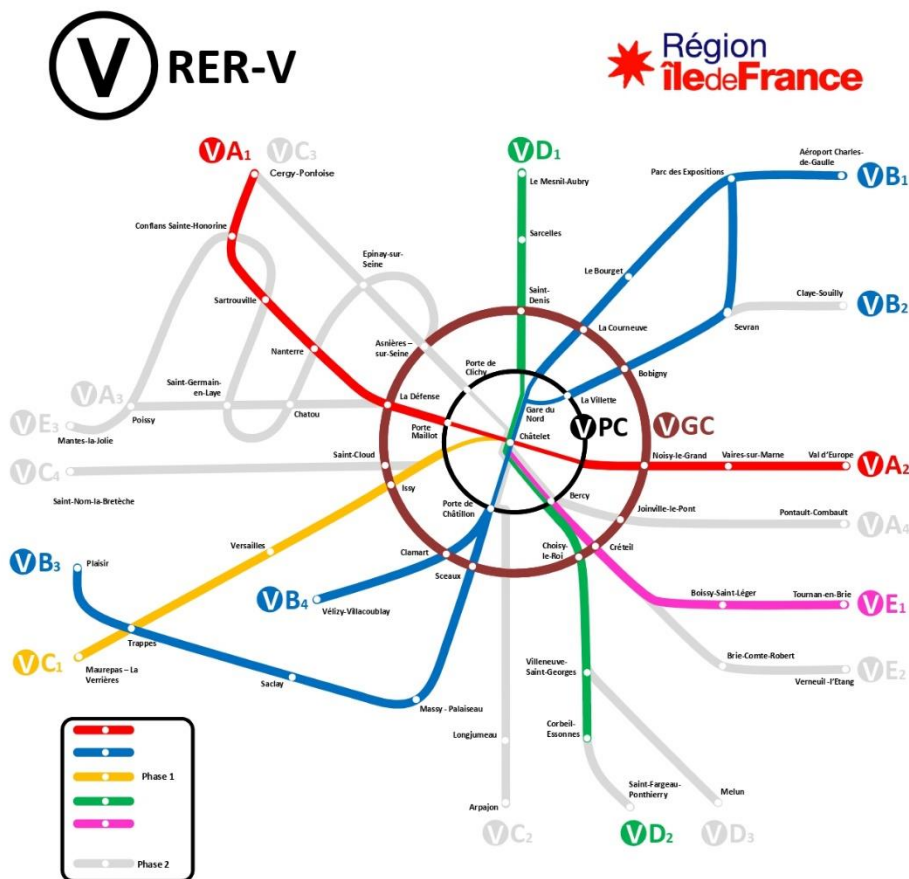
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.

Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Commune	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Attainville	-	0	0	0	1	0	0
Bellefontaine	-	0	0	0	0	0	0
Belloy-en-France	1	99	1	165	0	0	0
Châtenay-en-France	-	0	0	0	0	0	0
Chaumontel	1	108	1	208	0	0	0
Écouen	1	114	1	226	3	1	441
Épinay-Champlâtreux	-	0	0	0	0	0	0
Ézanville	1	180	2	298	21	1	617
Fontenay-en-Parisis	1	85	1	158	0	0	0
Fosses	3	428	3	801	1	1	792
Jagny-sous-Bois	-	0	0	0	0	0	0
Lassy	-	0	0	0	0	0	0
Luzarches	1	159	1	288	0	1	678
Maffliers	-	0	0	0	1	0	0
Mareil-en-France	-	0	0	0	1	0	0
Le Mesnil-Aubry	-	0	0	0	1	0	0
Le Plessis-Gassot	-	0	0	0	0	0	0
Le Plessis-Luzarches	-	0	0	0	1	0	0
Puiseux-en-France	-	0	0	0	2	0	0
Saint-Martin-du-Tertre	1	114	1	217	0	0	0
Seugy	-	0	0	0	1	0	0
Viarmes	1	196	1	373	0	1	614
Villaines-sous-Bois	-	0	0	0	1	0	0
Villiers-le-Sec	-	0	0	0	0	0	0

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Commune	Collège	Effectifs 2020/2021	Evolution nb d'élèves depuis 2017 %	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution nb de demi-pensionnaires depuis 2017 %	DDF 2021 notifiée €	Année de raccordement à la fibre
Ecouen	Jean Bullant	441	+ 12,21	315	+ 5,00	79 589,5	2016
Ezanville	Aimé Césaire	617	+ 9,01	534	+ 9,18	47 675,5	2017
Fosses	Stendhal	792	+ 4,76	408	+ 7,65	81 598,5	2017
Luzarches	Anna-de-Noailles	678	+0,15	604	- 5,48	32 531,5	2017
Viarmes	Blaise Pascal	614	+ 2,16	521	+ 9,45	53 358	2018

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Commune	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Ecouen	Jean Bullant	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> Projet « Peinture et botanique, renaissance d'un jardin antique » Projet « La figure du héros et de l'héroïne »	DEC	6 ^e , ULIS 6 ^e SEGPA	87 élèves
		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> Projet « Vivre ensemble au collège : lutte contre le harcèlement »	DEC	5 ^e et 5 ^e SEGPA	67
			DEC	Tout niveau	420
Ezanville	Aimé Césaire	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> Projet « Le Courage à travers les Arts ; la figure du héros et de l'héroïne dans les fables, les contes et les mythes »	DEC	Tout niveau	150
Fosses	Stendhal	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> Projet « PARCOURS CULTUREL DU STENDHALIEN »	DEC	5 ^e et 5 ^e SEGPA	192
Luzarches	Anna-de-Noailles	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> Projet « Rencontre avec la romancière Estelle Sarah BULLE »	DEC	4 ^e	108

		Prévention du décrochage scolaire Accompagnements personnalisés d'élèves	DEC	3 ^e	2
		Lien collégiens – monde professionnel Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels	DEC	4 ^e et 3 ^e	20
		Pack Collèges-Entreprises	DEC	3 ^e	23
Viarmes	Blaise Pascal	Appels à Projets Appel à projet Art et culture : Projet « Pratiques théâtrales en anglais. »	DEC	4 ^e et 3 ^e	50
		Lien collégiens – monde professionnel Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels	DEC	3 ^e	30
		Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC	3 ^e	1 élève

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Fosses	Charles Baudelaire	1042
Luzarches	Gerard de Nerval	826

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant.



8- CULTURE – LOISIRS

Les habitants de ce territoire plutôt rural et étendu peuvent bénéficier d'une offre culturelle et de pratiques artistiques et ce, plus particulièrement, dans les domaines de la lecture publique, du patrimoine, de l'enseignement artistique, du spectacle vivant et de l'éducation artistique et culturelle. Les structures qui les proposent prennent appui sur les réseaux et dispositifs soutenus ou portés par le Département (Bibliothèque départementale, réseau des établissements d'enseignement artistique, Ecrans VO - Collège au cinéma, Fondation Royaumont, Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Compagnie du Théâtre de la Vallée). Concernant l'offre de diffusions et de pratiques du spectacle vivant, l'Espace Germinal de Fosses déploie un projet d'accueil d'équipes artistiques soutenu par l'État et la Région Île-de-France qui vient compléter ce panorama. Il est aussi le siège des réseaux Escales danse et CirquEvolution. Un projet de cinéma itinérant est en cours de réflexion, porté par Ecrans VO en collaboration avec la CARPF.

Ce canton étant à l'intersection de trois intercommunalités, suivant les prises de compétences culturelles mises en œuvre, la diversité et l'accès à l'offre, notamment en termes de lecture publique, de cinéma et de projets artistiques, varient.

La commune de Fosses est signataire du Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) 2017-2019, reconduit en 20/21. Le Musée national de la Renaissance en est un des partenaires.

Un centre d'interprétation de la céramique de la vallée de l'Ysieux est en cours de préfiguration à Fosses.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir le Théâtre de la Vallée et l'association A Qui le Tour pour un montant respectivement de 3 000 € et de 1 000 €.

8.1 Parcs et Jardins

Néant.

8.2 Cinémas

Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires, venue de la « caravane ensorcelée » et organisation de rencontres professionnelles au cinéma de l'Ysieux de Fosses. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

Tournages de films : "Lupin dans l'ombre d'Arsène", avec Omar Sy, réalisé à la station-service d'Écouen. "Paris-Police 1900", de Julien Despaux, série pour Canal+ au château de Franconville à Saint Martin du Tertre.

Pour l'année 2020, la Direction de l'Action culturelle a accompagné une quinzaine de tournages représentant environ 150 jours cumulés (sans compter la série "Les Mystères de l'amour" entièrement réalisée dans le VO, entre Cergy et Bezons). Soit environ 350 jours de tournage cumulés en comptant "Les Mystères de l'amour". Une activité en baisse, due aux conditions sanitaires, mais qui a continué pendant l'automne 2020, malgré le second confinement.

Les retombées économiques sont évaluées entre 700 000 € et 1,4 M€ pour le Val d'Oise, hors salaires, en prenant en compte les tarifs locatifs et les dépenses sur place.

Réhabilitation du cinéma de L'Ysieux : réflexion en cours, aux côtés du Département, pour l'agrandissement et la réhabilitation du cinéma.

Cinéma itinérant : étude réalisée par l'association "Écrans VO" (novembre 2019 à avril 2020), en collaboration avec le Département, sur la création d'un circuit itinérant scolaire de cinéma dans les communes de la CARPF qui n'ont pas d'équipement de cinéma et ne peuvent pas accéder en transports en commun aux salles de proximité. Il en ressort la mise en place en 2021 d'un circuit itinérant au sein de la CARPF, encadré par l'équipe du cinéma intercommunal de L'Ysieux, pour organiser des séances scolaires dans des salles polyvalentes accessibles à pied. Le cinéma de L'Ysieux bénéficiera d'un matériel professionnel numérique itinérant installé au cas par cas dans les communes concernées.

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies de spectacle professionnelles à Ecoen :

La Compagnie du Théâtre de la Vallée (directeur artistique : Gérold Schumann) a reçu 18 400 € en 2020 + 3 000 € au titre du fonds de soutien, en tant que compagnie structurante du département. Elle est en résidence depuis 2007 à Ecoen. Son ancrage territorial est fort sur la commune et le Département, avec un rayonnement national. La compagnie propose un travail de création, de diffusion et de médiation.

Elle présente un projet sur trois ans, décliné selon trois axes :

- le répertoire et la lecture publique ;
- la petite enfance et la jeunesse,
- la participation à l'attractivité du territoire.

Compagnie de spectacle amateur à Ecoen :

L'association "Léonardo et compagnie" domiciliée à Ecoen a reçu en 2020 une subvention de 5 700 € pour l'ensemble de ses activités.

Lieux de diffusion à Fosses :

L'Espace Germinal, Scènes de l'Est Valdoisien (association) a reçu une subvention départementale de 21 600 € en 2020, dans le cadre de l'appel à projets des lieux à rayonnement local. A travers une programmation multiple et pluridisciplinaire, il mène des projets d'éducation artistique et culturelle au long cours en partenariat avec de nombreuses structures de Roissy-Pays de France. L'association développe depuis plusieurs années un projet d'accueil d'artistes en résidences, souvent mutualisées avec d'autres théâtres, permettant de soutenir et de collaborer avec des compagnies de qualité, compte tenu de ses ressources limitées. Ces projets lui valent un soutien du Ministère de la Culture et de la Région Ile-de-France. L'Espace Germinal est un membre actif des réseaux Escales danse et CirquEvolution, il est partenaire du PIVO (Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise) et des Premières rencontres - Festival pour la petite enfance.

Fréquentation 2019 : 11 700 entrées.

Réseaux du spectacle vivant :

Le réseau Escales Danse, dont le nouveau siège social est à Fosses depuis mai 2019, rayonne depuis 2001 sur le territoire du Val d'Oise. Il est subventionné par le Département, à hauteur de 35 000 € en 2020. Il favorise les pratiques artistiques, la mutualisation des ressources et des compétences ainsi que les co-productions, au service d'opérations d'envergure. Il contribue au maillage du territoire, à la professionnalisation des acteurs culturels et à l'accès du public valdoisien à la danse contemporaine, discipline peu représentée. Il apporte un soutien aux collectivités de petite ou de moyenne taille et permet de programmer des spectacles de grande qualité à des coûts moins élevés.

Depuis 2015, ce réseau s'est constitué en association qui est actuellement co-présidée par Antonella Jacob (directrice de l'Espace Germinal de Fosses) et Patrice Le Floch (directeur de L'Orange bleue à Eaubonne). Il s'est doté d'un projet artistique basé sur 3 axes ("danse et paysage", "danser le monde",

“danse et patrimoine chorégraphique”) et développe une action forte en direction des plus jeunes. A ce titre, il est le seul réseau “danse en territoire” bénéficiant d’une convention avec la DRAC Ile-de-France.

En 2020, les 11 membres actifs du réseau sont les villes ou structures suivantes :

- Le Théâtre Paul Eluard à Bezons
- Points communs à Cergy-Pontoise
- L’Orange bleue à Eaubonne
- Le Centre des Arts à Enghien-les-Bains
- L’Espace Germinal à Fosses
- L’Espace Lino Ventura à Garges-lès-Gonesse
- La Direction des Affaires culturelles de Gonesse
- L’Espace Sarah Bernhardt à Goussainville
- Le Théâtre de Jouy à Jouy-le-Moutier
- L’Espace culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville
- Le centre culturel L’Imprévu à Saint-Ouen-L’Aumône.

En sont membres associés : Visages du Monde à Cergy, le Théâtre du Cormier à Corneilles-en-Parisis ainsi que le Théâtre Madeleine Renaud à Taverny.

Des structures de départements voisins font également partie du réseau : Clamart, Mitry-Mory, Creil, Beynes, Colombes, Pantin.

CirquEvolution, basée à Fosses, a été soutenu à hauteur de 20 000 € en 2020.

Créée en 2015 et présidée par Antonella Jacob (directrice de l’Espace Germinal de Fosses), l’association CirquEvolution a pour objet de valoriser le cirque de création. Elle contribue au maillage du territoire et à l’accès du public à une discipline peu représentée dans les lieux de diffusion traditionnels.

CirquEvolution est aujourd’hui constituée de 12 membres valdoisiens :

- Le Festival Cergy soit ! à Cergy
- Le Théâtre du Cormier à Corneilles-en-Parisis
- L’Orange bleue à Eaubonne
- L’Espace Germinal à Fosses
- L’Espace Lino Ventura à Garges-lès-Gonesse
- La Direction des Affaires culturelles de 5NGonesse
- L’Espace Sarah Bernhardt à Goussainville
- Le Théâtre Roger Barat et l’Espace André Malraux à Herblay
- Le Théâtre de Jouy à Jouy-le-Moutier
- L’Espace culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville
- Le Centre culturel L’Imprévu à Saint-Ouen-L’Aumône
- L’Espace Marcel Pagnol à Villiers-le-Bel

et 2 membres de proximité : L’Atalante à Mitry-Mory, le SHAM, pôle cirque et arts de la rue au Bourget. Des structures de départements voisins ont rejoint le réseau en tant que membres associés : Rungis, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Creil.

Des partenariats sont également tissés avec l’Académie Fratellini et le Théâtre Firmin Gémier / La Piscine, Pôle National Cirque d’Antony et de Châtenay-Malabry.

Le festival “Les carrières Saint Roch” à Luzarches bénéficie d’une aide de 1 000 € pour une série d’actions culturelles en milieu scolaire et l’accueil de collégiens la veille de la manifestation pour visiter le site et rencontrer différents corps de métiers.

8.4 Musées

En 1985, sur l’initiative de Pierre Salvi, Maire de Viarmes, une salle au second étage de la mairie est aménagée pour regrouper les documents et objets de l’histoire locale de la ville. C’est en 1998 que la municipalité décide de créer un musée d’histoire locale reconstituant des scènes de la vie quotidienne au début du XXème siècle.

Témoin de ce changement de siècle, le musée nous fait voyager dans le temps et nous fait nous interroger sur l’évolution de la société, son impact sur nos mentalités et nos modes de vie.

Pendant la visite, les plus anciens retrouveront des images de leur enfance, tandis que les plus jeunes découvriront un autre temps (site de la Ville 14.12.2020).

En 2020 le musée a bénéficié d'une subvention au titre des projets touristiques innovants pour son projet d'un parcours de visite sur "les senteurs d'antan" (en partenariat avec l'Ecole supérieure du parfum de Paris).

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

École municipale de musique et de danse à Fosses : subvention totale de 2 784 € dont 2 384 € pour l'aide à la structuration pédagogique et de 400 € pour l'aide au projet. Nombre d'élèves : 236 en 2019/20. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

École municipale de musique et de danse à Viarmes : subvention de 1 119 € pour l'aide à la structuration. Nombre d'élèves : 111 en 2019/20. L'école participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Elle s'implique également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'Action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 13 bibliothèques publiques dont 12 bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Il y a 7 bibliothèques municipales, 3 bibliothèques associatives et 3 bibliothèques intercommunales. 6 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise). La bibliothèque d'Attainville est hors réseau.

En 2020, 3 340 € au total leur ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Sur ce canton, 5 bibliothèques municipales (Ecouen, Fosses, Le Mesnil-Aubry, Puiseux-en-France, Fontenay-en-Paris) font partie du réseau de lecture publique de la CA Roissy Pays de France.

Le réseau des bibliothèques de l'agglomération de Roissy-Pays de France est composé de 30 bibliothèques intercommunales, mais aussi municipales et associatives, réparties sur 28 communes.

Un pôle lecture publique coordonne le réseau et les projets structurants : ré-informatisation, amélioration de la navette intercommunale, actions culturelles mutualisées (Festival Livres comme l'air, Festival Manga).

La bibliothèque d'Ezanville fait partie du réseau de lecture publique de la CA Plaine Vallée (13 communes font partie de ce réseau) avec un pack communautaire de services à la carte (ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et Système Intégré de Gestion de Bibliothèque (SIGB) commun - logiciel de bibliothèque, portail documentaire ; projet en cours, navette intercommunale). La CA Plaine Vallée a signé un Contrat Territoire Lecture (durée 3 ans) avec l'Etat et le Département en 2019. La bibliothèque bénéficie d'une coordination de la lecture publique animée par une chargée de mission de la CA Plaine Vallée dont le rôle est d'organiser et animer le réseau.

6 bibliothèques (Belloy-en-France, Chaumontel, Luzarches, Saint-Martin du Tertre, Seugy, Viarmes) font partie de la CC Carnelle-Pays de France qui construit un réseau de lecture publique sur son territoire : transfert des personnels et du fonctionnement, SIGB commun, portail documentaire, navette de circulation des documents.

BELLOY-EN-FRANCE	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	72 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	40
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
CHAUMONTEL	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	127 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	353 (10,75 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1057
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (tapis de lecture, kamishibaï, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
ECOUEN	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	363 m ² (0,05 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1077 (14,97 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Agrandissement des locaux et élargissement des services avec création d'un espace ludothèque.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	343
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (exposition, exposition numérique, pack mobilier)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
EZANVILLE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	135 m ² (0,01 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	299 (3,06 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont la mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité

Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	666
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	2 (exposition, exposition numérique)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
FONTENAY-EN-PARISIS	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	80 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	NC
Ressources numériques	Non
Projets	Agrandissement des locaux ; nouveaux projets suite à la municipalisation de la bibliothèque en 2020.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	104
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	5 (tapis de lecture, kamishibaï, exposition numérique)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
FOSSÉS	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	550 m ² (0,06 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	2074 (21,55 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	972
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	7 (5 tapis de lecture, 2 packs vidéo)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
LE MESNIL-AUBRY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	43 m ² (0,05 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	47 (5,05 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1000 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	997
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
LUZARCHES	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	213 m ² (0,01 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1740 (38 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui

Nb de prêts de documents 2019	450
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
PUISEUX-EN-FRANCE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	100 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	391 (11,19 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Développement des actions culturelles à destination des publics Jeunesse : numérique et jeux vidéo
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	770 € ; 42250 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	110
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	7 (outils numériques, packs mobilier, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
SAINT-MARTIN-DU-TERTRE	
Statut	Bibliothèque associative
Surface	85 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	1477
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
SEUGY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	140 m ² (0,14 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	341 (34 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	840
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
VIARMES	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	215 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	454 (8,75 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire commun.

Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	487
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2

8.7 Archéologie

A Attainville, en août 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a transmis à la DTH (Direction des Territoires et de l'Habitat) des informations archéologiques pour PLU (Porter à connaissance).

Projet de centre d'interprétation de la céramique de la vallée de l'Ysieux, à Fosses

Ce centre aura pour vocation de valoriser la production céramique d'époques médiévale et moderne de la vallée de l'Ysieux et promouvoir les arts du feu. Plus largement il s'attachera à valoriser les patrimoines archéologique, historique, géologique et paysager de la vallée.

La communauté d'agglomération Roissy Pays de France a transmis une demande de subvention au titre d'un Contrat d'Aménagement Régional. Pour information, la subvention du Conseil départemental sera proposée à hauteur de 275 000 €.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

Néant.

8.9 Arts plastiques

Néant.

8.10 Education artistique et culturelle

"Collège au cinéma" à Fosses, Ecoeu, Viarmes

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Stendhal de Fosses (160 inscrits – 190 entrées) s'est rendu au Cinéma de l'Ysieux pour les deux premiers trimestres scolaires.

Le collège Jean Bullant d'Ecoeu (100 inscrits – 89 entrées) s'est rendu au cinéma de Domont pour le premier trimestre scolaire.

Le collège Blaise Pascal de Viarmes (120 inscrits – 104 entrées) s'est rendu au cinéma "Le Palace" de Beaumont-sur-Oise pour le premier trimestre scolaire.

Le Cinéma de l'Ysieux, repris en 2019 par la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France (mono écran), membre du réseau départemental de l'association "Ecrans VO", a reçu 7 collèges pour le dispositif pour un total de 660 collégiens inscrits, 986 entrées au cours des deux premiers trimestres de l'année scolaire, pour une subvention accordée de 2 465 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 5 000 € pour le cinéma de Domont. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1 650 € au cinéma de l'Ysieux et de 1 155 € au "Palace" de Beaumont-sur-Oise, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

8.11 Territoires et action culturelle

En partenariat avec le CNFPT (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Ecouen, Ezanville).

Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) :

En 2019/2020, quinze communes de la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France se sont réparties en quatre territoires pour accueillir un projet de création artistique avec les habitants, animé par une équipe artistique, et ont participé, ensemble, à un projet fédérateur porté par une cinquième équipe artistique. La thématique commune aux cinq projets était "Fouiller" en résonance à l'importance de l'archéologie sur ce territoire. En 2019/2020, 150 personnes ont pu participer aux cinq projets. La crise sanitaire ayant lourdement affecté le calendrier des actions, les mêmes artistes seront accueillis en 2020/2021.

Les communes de Fosses, Marly, Moussy-le-Vieux, Mitry-Mory ont travaillé avec l'artiste plasticien Donald Abad; celles d'Arnouville, Sarcelles, Ecouen, Bonneuil ont travaillé avec Laureline de Leew, plasticienne designeuse; celles de Goussainville, Le Thillay, Garges-lès-Gonesse, avec Baptiste Carluy, peintre-pêcheur ; celles de Louvres, Villiers-le-Bel, Compans, Gonesse avec la Compagnie de théâtre la compagnie A. Le collectif Nouvel'R a animé le projet qui a réuni les 15 communes.

La mobilisation des habitants s'est faite via des écoles, collèges et lycées, des centres de loisirs, des services enfance et jeunesse et des services et associations du secteur social. Le Musée national de la renaissance d'Ecouen est partenaire du dispositif, de même que le centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) de Garges-lès-Gonesse et le Musée intercommunal ARCHEA. L'Espace Germinal de Fosses joue un rôle de coordination pour les territoires ruraux de la Communauté d'Agglomération.

En 2020, le Département a participé à hauteur de 15 000 € au soutien des cinq résidences-mission dans le cadre d'un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA). Ce contrat a été signé en septembre 2017 pour trois années scolaires avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France (DRAC IDF), l'Académie de Versailles, la Communauté d'agglomération de Roissy-Pays de France et onze communes. Un avenant a été signé avec quatre communes qui ont souhaité rejoindre le projet. Ce dispositif, qui a débuté en 2012, a accompagné la naissance et la structuration du projet culturel intercommunal en réunissant les élus à la culture sur des enjeux d'éducation et culturelle. Le Département, qui le pilotait, en a confié la coordination à la Communauté d'agglomération fin 2018. Un nouveau contrat est en cours d'élaboration pour 2021.

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

Néant.

8.13 Site majeur départemental

Néant.



Indicateurs :

- taux de chômage du canton : 10% (13% en moyenne départementale)
- taux d'activité ; 78% (75% en moyenne départementale)
- taux d'emploi : 34% (71% en moyenne départementale)
- revenu moyen des ménages : 31 445€ 27 923€ en moyenne départementale)

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Attainville	1 377 001	805
Bellefontaine	351 951	707
Belloy-en-France	1 922 795	869
Châtenay-en-France	70 579	941
Chaumontel	2 992 976	894
Écouen	9 293 460	1 283
Épinay-Champlâtreux	61 092	898
Ézanville	9 727 043	986
Fontenay-en-Parisis	1 997 274	998
Fosses	10 667 089	1 092
Jagny-sous-Bois	247 606	934
Lassy	142 373	791
Luzarches	4 044 901	868
Maffliers	1 283 664	684
Mareil-en-France	528 294	747
Le Mesnil-Aubry	1 220 884	1 307
Le Plessis-Gassot	588 114	8 168
Le Plessis-Luzarches	111 877	799
Puiseux-en-France	3 382 129	948
Saint-Martin-du-Tertre	1 793 678	640
Seugy	778 418	756
Viarmes	4 319 240	816
Villaines-sous-Bois	703 953	891
Villiers-le-Sec	146 971	769
Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France	358 451 847	1 374
Communauté de communes Carnelle Pays de France	29 210 679	901
Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	212 595 252	1 146

Source : DGCL

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

- Le projet de parc d'activités de la Croix Verte à Attainville :

Il devait à terme proposer 15 hectares de terrain pour des PME-PMI et une partie du site pour un utilisateur unique plus important (type grande entreprise).

Cependant ce projet est actuellement de nouveau en discussion par la nouvelle municipalité et pourrait donc évoluer, soit vers un abandon, soit vers une nouvelle proposition d'aménagement.

- Le parc d'activité de l'Orme à Viarmes :
Il développe 11 hectares de terrains pour les PME-PMI. Il reste 2 lots disponibles, parmi les 17 lots. Les perspectives d'emplois seraient de 250 emplois, environ, sur ce site.
- L'hôtel du Golf de Montgriffon, situé sur le golf de Montgriffon, à Luzarches
Il devrait pouvoir s'agrandir significativement (avec la capacité d'installer 150 chambres supplémentaires).
- La ZAC du Bois du Temple à Puiseux-en-France
Située en prolongement du Parc d'activité de la Butte aux Bergers, à Louvres, elle propose 19 hectares de terrains pour des PME/PMI, disponibles fin 2021.

Les parcs d'activités économiques existants :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
Belloy-En-France	Zone de la Briqueterie	12,916	
Chaumontel	Village d'Entreprises	2,162	
Ecouen	Zone Artisanale	1,009	
Ecouen	Vygon		
Ezanville	Zone Artisanale	16,399	
Ezanville	Les Orangistes		
Ezanville	Les Abattoirs		
Fontenay-En-Parisis	Le Près Mary	0,367	
Fosses/Saint Witz	ZA	35,101	
Luzarches	Parc d'Activité des Bruyères	4,898	
Maffliers	Les Couturelles	1,506	
Le Mesnil-Aubry	Zone Artisanale	0,776	
Viarmes	Le Parc d'Activités de L'Orme	19,219	oui
Villaines-Sous-Bois	Zone artisanale	1,734	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
VYGON	5 rue Adeline	Ecouen	452	3250A	Fabrication de matériel médico-chirurgical à usage unique.
EMULITHES	ZI FOSSES	Fosses	130	4211Z	Travaux PUBLICS
ESAT EZANVILLE	1 rue de l'Eglise	Ezanville	72	8810C	Conditionnement, espaces verts, etc...
CINNET	54 rue du Marechal Leclerc	Ecouen	68	8121Z	Nettoyage industriel
THYSSEN KRUPP MATERIAL FRANCE	ZI FOSSES	Fosses	65	4672Z	Fabrication et vente de produits thermoplastiques

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

La Communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France a été sélectionnée par la Région Île-de-France pour gérer un dispositif « ITI » (Investissements territoriaux intégrés) de financements européens.

Ce dispositif spécifique permet de développer sur le territoire de l'agglomération un programme d'opérations articulées autour d'une stratégie territoriale. Il permet notamment de financer des projets d'aménagement du territoire, de développement durable, d'insertion sociale et professionnelle, d'éducation et de formation, de lutte contre les discriminations et des projets dans le domaine du numérique, etc.

La dotation allouée à l'ITI RPDF s'élève à 7,9 M€ dont : 4,7 M€ en investissement (FEDER) et 3,2 M€ en fonctionnement (FSE).

A ce jour :

- l'enveloppe FEDER (investissement) est programmée à hauteur de 98,9 %.
- l'enveloppe FSE est programmée à hauteur de 75,6 %.

A titre d'illustration, ci-après une liste non-exhaustive des projets déjà programmés dans le cadre de l'ITI sur le territoire de l'agglomération de Roissy Pays de France

- La mise en place de dispositifs de sensibilisation et d'appui à la création d'entreprises à destination des habitants portés par les associations du territoire
- La création d'un incubateur numérique et d'une maison du Numérique
- Actions de sensibilisation et de formation des acteurs du territoire sur le repérage de la discrimination et la lutte contre les discriminations,
- Des actions en faveur de l'inclusion et en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire

A ce jour, un total de 41 projets dont 36 projets FSE et 5 projets en FEDER ont été programmés.



10 - TOURISME

La stratégie touristique du Val d'Oise pour 2017-2022

Le Conseil départemental a adopté en novembre 2017 une stratégie touristique départementale visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



Sur l'archipel de Roissy – Carnelle Pays de France les positionnements sont les suivants :

- Tourisme d'affaire et connexion avec les atouts culturels, patrimoniaux et naturels (Ecouen & Royaumont, Carnelle, PNR Oise Pays de France)
- Clientèles : de proximité (familiale, francilienne) / clientèles affaire et aéroportuaire (Roissy)
- Objectif prioritaire : transformer les excursions en courts séjours

Soutien à un projet lauréat des Trophées de l'Innovation édition 2020 :

- « Voyage au travers les senteurs d'Antan » de l'Association Pierre Salvi, gestionnaire du Musée d'histoire Locale de Viarmes. Il consiste en la réalisation d'un parcours olfactif dans 7 salles du Musée d'histoire Locale de Viarmes en lien avec les scènes de la vie quotidienne d'antan (café, paille, pain brûlé, encre, cuir...).

Projet soutenu à hauteur de 2 525,51 € soit 30 % des dépenses éligibles.



11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11.1 Le PNR

À l'exception de la commune d'Epinay-Champlâtreux, l'ensemble des communes du canton déjà adhérentes au Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays de France a délibéré favorablement pour continuer à faire partie du Parc Naturel.

Dans le cadre de la révision de la Charte, 11 nouvelles communes Valdoisiennes vont intégrer le PNR dont Belloy-en-France, Maffliers et Saint-Martin-du-Tertre. Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte en 2020, mais la signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente (signature prévue en janvier 2021).

11.2 Documents d'urbanisme

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de le Communauté d'Agglomération (CA) Roissy Pays de France :

Le (SCoT) de Roissy Pays de France a été approuvé en 2019.

Les communes du canton concernées par le SCoT sont : Ecoeu, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Puisseux-en-France, Le Plessis-Gassot et le Mesnil-Aubry.

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation fin 2020
Le Plessis-Luzarches Saint-Martin du Tertre Maffliers Attainville Mareil-en-France Belloy-en-France Bellefontaine Ecoeu Jagny-sous-Bois	Viarmes	Chaumontel Epinay-Champlâtreux Attainville	Villiers-le-Sec Villaines-sous-Bois

11.3 Grands projets en cours ou prévus

Opération de restructuration et d'extension de la zone d'activités d'Ezanville pour permettre la réalisation de 250 000 m² de surface de plancher. Les acquisitions foncières ont débuté en 2018 et se sont poursuivies en 2019.

Maîtrise d'ouvrage : CA Plaine Vallée, convention avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF).

Projet de réhabilitation du Val d'Ezanville : à l'étude suite à l'abandon du précédent projet, le magasin Castorama a fermé.

Maîtrise d'ouvrage : CA Plaine Vallée.

Convention multisites en 2018 avec l'EPFIF pour la réalisation d'opérations de logements.

Eco-quartier Louvres/Puisseux-en-France : opération mixte d'aménagement sur 82 hectares, mêlant logements, commerces, activités et équipements, comprenant 7,7 ha d'espaces verts et environ 3 340 logements à terme.

Le quartier gare a été inauguré à l'été 2019. Plus de 250 logements ont été livrés sur les Frais Lieux en 2020, un peu plus de 160 sont en construction. 680 logements sont programmés jusqu'à 2025.

Maîtrise d'ouvrage : CA Roissy Pays de France, Aménageur : Grand Paris Aménagement, convention avec l'EPFIF.

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) multisites à Fontenay-en-Parisis : création de 240 logements accompagnés de quelques services et commerces, sur trois sites. Continuité fonctionnelle et paysagère avec le village existant avec des continuités piétonnes. Création d'un parc et d'une place urbaine. Les études urbaines sont en cours en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et l'inspecteur des sites.

Maîtrise d'ouvrage : CA Roissy Pays de France et commune (aménageur OPAC de l'Oise).

Villaines-sous-Bois : convention signée en 2020 avec l'EPFIF pour la réalisation d'une veille foncière sur trois secteurs visant à la réalisation de 100 logements, dont 25 % de logements sociaux, accompagnés d'activités commerciales et de services.



12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Attainville	0
Bellefontaine	0
Belloy-en-France	0
Chantenay-en-France	0
Chaumontel	0
Ecouen	1
Epinay Champlatreux	0
Ezanville	3
Fontenay En parisis	0
Fosses	1
Jagny-sous-Bois	0
Lassy	0
Luzarches	2
Maffliers	0
Mareil-en-France	0
Le Mesnil Aubry	0
Le Plessis Gassot	0
Le Plessis Luzarches	0
Puiseux-en-France	0
Saint Martin du Tertre	0
Seugy	0
Viarmes	0
Villaines-sous-Bois	0
Villiers le sec	0
TOTAL	7

12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Fosses	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	La commune de Fosses	77

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV) : Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30.000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions :	
La Sauvegarde - permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise)	5 000 €
ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	8 000 €

13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines :

12 athlètes soutenus (athlétisme, badminton, boxe, golf, karaté, roller-skate et tennis) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020 : pas de manifestations compte tenu de la crise sanitaire



14 – PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.

Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Ecouen	Jean Bullant	76 032 €	Quelques travaux sur matériel de cuisine et réseau d'eau (hors réhabilitation)
Ezanville	Aimé Césaire	87 523 €	Dont réfection des sanitaires filles ; réfection de joints d'étanchéité ; fourniture et pose de matériel de cuisine dont une armoire frigorifique et meuble plaques vitro ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Fosses	Stendhal	229 536 €	Dont principalement travaux sur transformateur ; réfection murs des circulations ; adaptation pour passage au tri sélectif et remplacement armoire froide ; travaux électriques, remplacement visiophone ; ainsi que divers travaux sur logements
Luzarches	Anna-de-Noailles	150 007 €	Dont travaux de peinture sur logements et classes ; carrelage des circulations ; remplacement ligne de self ; remplacement de luminaires ; remplacement bac à graisse ; travaux sur porte et portillon ; ainsi que divers travaux de plomberie
Viarmes	Blaise Pascal	188 456 €	Dont travaux sur salles de sciences ; travaux sur armoire électrique ; remplacement des luminaires par des leds ; travaux de peinture ; réfection de faux-plafonds ; remplacement d'une porte d'entrée ; ainsi que divers travaux de sécurisation
TOTAL CANTON		731 554 €	

En 2019, la restructuration du collège Jean-Bullant à Ecouen a débuté. Dans ce cadre, des travaux à hauteur de 7 M€ ont été réalisés en 2020.

On notera qu'également 352 k€ ont été réalisés en 2020 dans le cadre de l'installation de classes modulaires au collège Stendhal à Fosses.



15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Fontenay-en-Parisis	Agrandissement de la cantine de l'école élémentaire Les Hirondelles	Ecoles et groupes scolaires y compris demi-pension (construction/extension)	02/03/2020	53 071,20 €
Puiseux-en-France	Avenant pour rétablir le taux la programmation initiale du CAR : - construction d'une salle de spectacle (80 000 € - 20%) - mise aux normes d'accessibilité des salles associatives et culturelles du complexe André Malraux (20 000 € - 20%)	CAR - Contrat d'Aménagement Régional	10/07/2020	100 000,00 €
Fontenay-en-Parisis	Aides à la vidéo-protection pour 17 caméras pour assurer la surveillance des espaces publics	Aide à la vidéo protection	14/09/2020	16 070,00 €
Fosses	Soutien au développement des polices municipales - achat d'un véhicule	Aide à la vidéo protection	14/09/2020	12 650,00 €
Ezanville	études et travaux de réhabilitation des collecteurs d'eaux usées de la rue Vivien et Clos Vivien à Luzarches et rue de la république et route de Giez à Viarmes - convention 20005	Soutien au développement de polices municipales ou intercommunales	14/09/2020	4 378,00 €
SICTEUB Thève et Ysieux	Mise en sécurité incendie à l'école Marcel Pagnol	dépollution des eaux-assainissement collectif	14/09/2020	277 083,09 €
Puiseux-en-France	Mise en sécurité incendie à l'école maternelle Marie Noël	Fonds scolaire	05/10/2020	16 522,11 €
Viarmes	Pose de huit barrières solaires et fourniture des télécommandes des barrières	Fonds scolaire	05/10/2020	7 613,90 €
Le Plessis-Gassot	Réalisation du collecteur d'eaux usées de la Vallée de la Thève - 3ème phase - convention 20008 commune de Thiers-sur-Thève)	Réhabilitation des décharges brutes et suppression des dépôts sauvages	07/12/2020	3 161,39 €
SICTEUB Thève et Ysieux	Soutien au développement des polices municipales - achat d'un véhicule	Dépollution des eaux - Assainissement collectif	07/12/2020	58 451,27 €
Total				549 000,96

15.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
15/07/2020	SIEVA Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de l'Aubette	dde de subvention ADC pour des investigations préliminaires visant à créer un nouveau point de prélèvement d'eau potable + demande de démarrage anticipé des études
26/10/2020	SIAEP de Montsoul	demande de subvention ADC pour le raccordement du forage Pièce de l'Isle à l'usine de traitement
26/10/2020	Luzarches	demande de subvention pour l'acquisition d'un véhicule électrique pour la police Municipale
10/11/2020	Luzarches	dde de subvention ADC concernant la lutte contre la propagation des dépôts sauvages (implanter en entrée de chemins inscrits au plan départemental itinéraire et randonnée des barrières pivotantes empêchant la circulation de véhicule type fourgonnette
16/11/2020	Luzarches	dde de subvention ADC pour l'ARCC école avec ralentisseur en pleine masse, effectuer la signalisation correspondante et faire un passage piéton pour la sécurisation de l'école privée L'Espérance

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Contrats Régionaux en projet :

Contrat d'Aménagement Régional (CAR) : Luzarches, Saint-Martin-du-Tertre

Nouveau Contrat Rural (CoR) : Villaines-sous-Bois

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).

Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.

Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.

- La création d'un espace documentaire privé

Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

28 actualités publiées

127 projets ajoutés ou modifiés

17 024 pages vues

6978 sessions

266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Argenteuil 1	0	3	3
Argenteuil 2	0	1	1
Argenteuil 3	0	2	2
Cergy 1	1	3	2
Cergy 2	1	5	3
Deuil la Barre	0	4	4
Domont	4	11	5
Ermont	0	2	2
Fosses	9	24	4
Franconville	0	2	2
Garges lès Gonesse	0	2	2
Goussainville	4	9	3
Herblay sur Seine	0	3	2
L'Isle Adam	3	15	5
Montmorency	1	6	3
Pontoise	17	32	1
Saint Ouen L'Aumone	4	12	4
Sarcelles	0	1	1
Taverny	0	4	4
Vauréal	13	39	4
Villiers le Bel	1	7	2

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

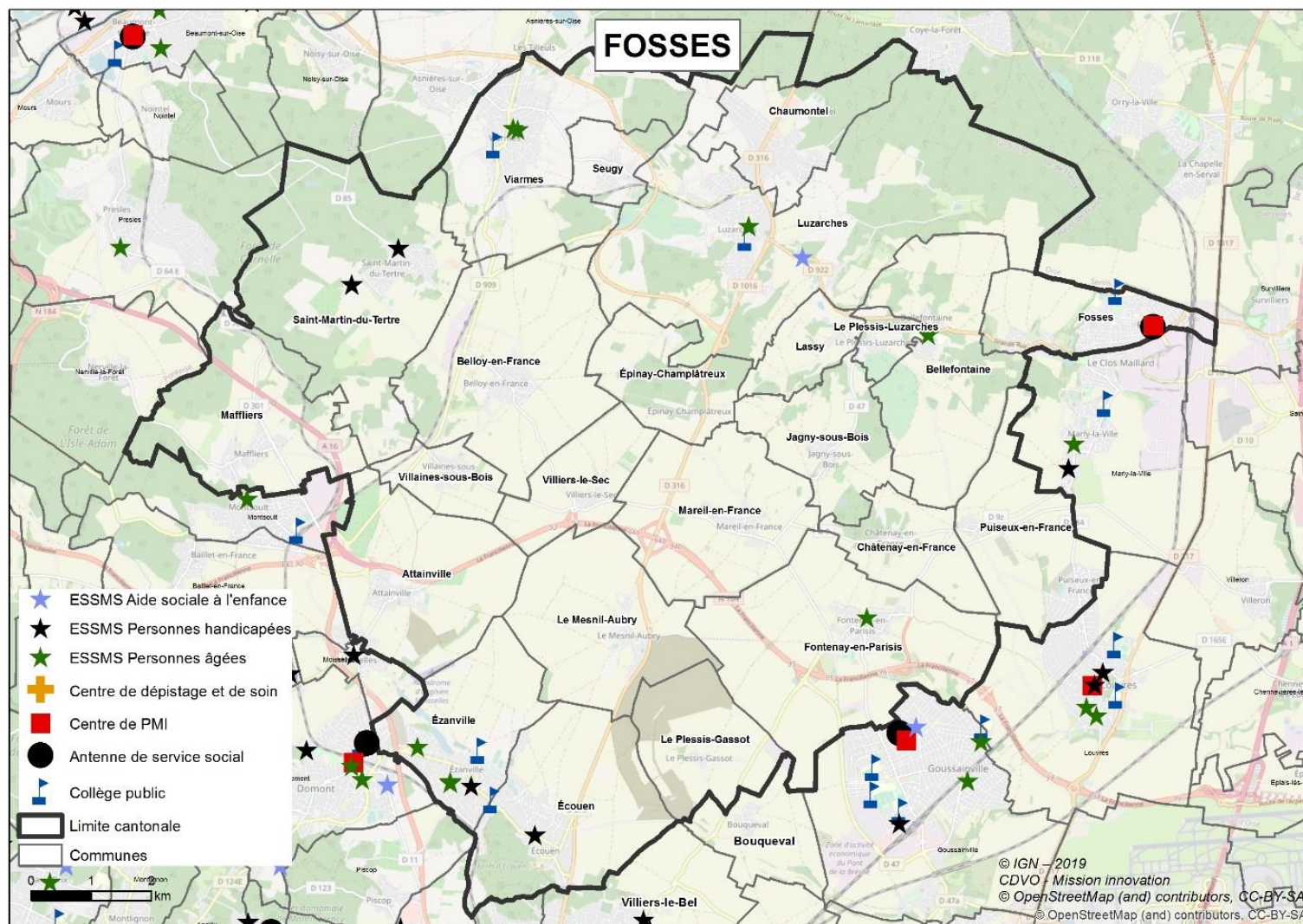
Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

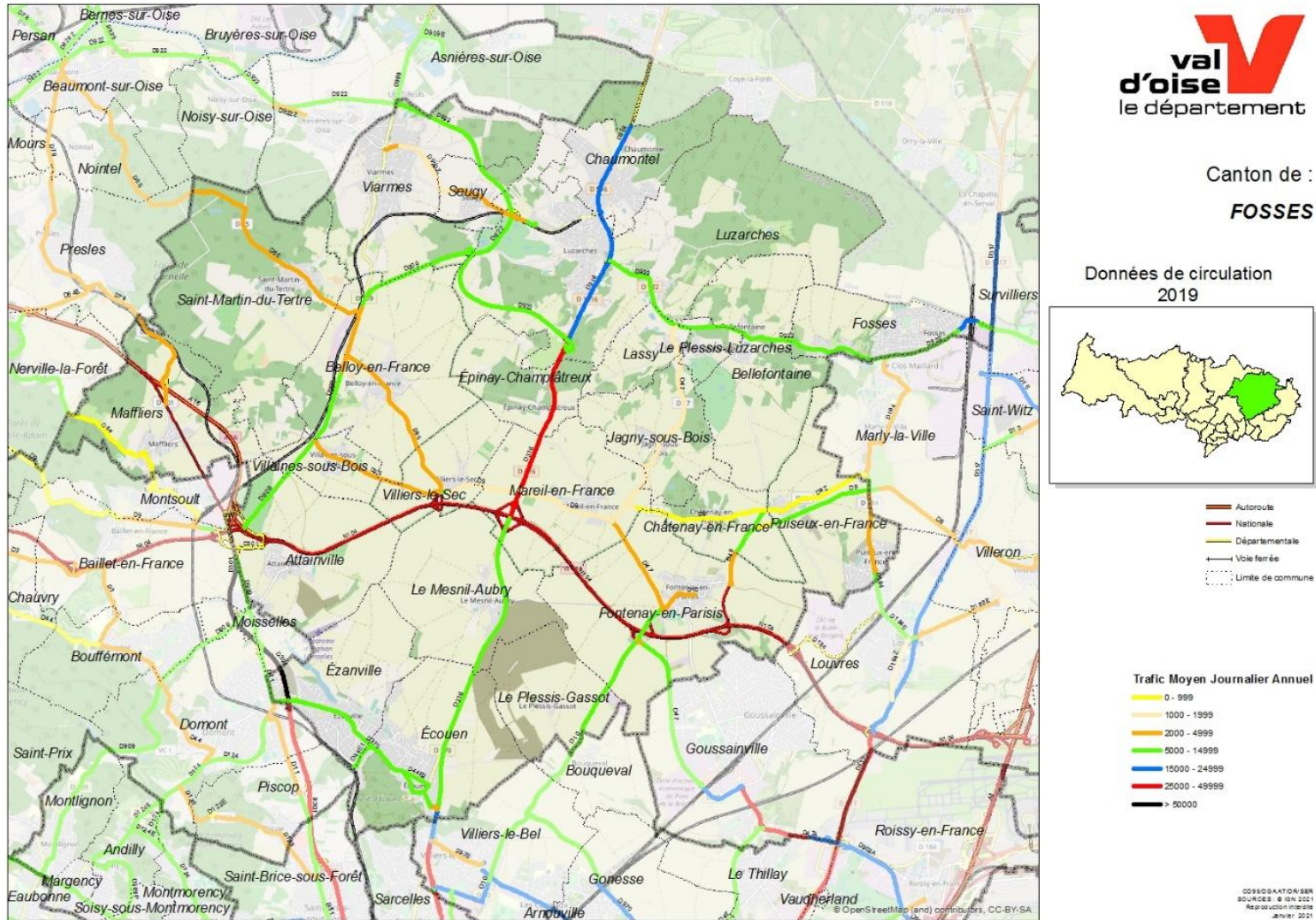
ANNEXE 1 : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Attainville	1 711
Bellefontaine	498
Belloy-en-France	2 212
Châtenay-en-France	75
Chaumontel	3 348
Écouen	7 246
Épinay-Champlâtreux	68
Ézanville	9 870
Fontenay-en-Parisis	2 001
Fosses	9 764
Jagny-sous-Bois	265
Lassy	180
Luzarches	4 658
Maffliers	1 876
Mareil-en-France	707
Le Mesnil-Aubry	934
Le Plessis-Gassot	72
Le Plessis-Luzarches	140
Puiseux-en-France	3 567
Saint-Martin-du-Tertre	2 802
Seugy	1 030
Viarmes	5 293
Villaines-sous-Bois	790
Villiers-le-Sec	191

ANNEXE 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social



ANNEXE 3 : Point sur les infrastructures routières



ANNEXE 4

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

